

L'écritoire

échos de Viviers

OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE
2021 - N° 06



Le Marché de
Noël à Viviers

SOMMAIRE

Edito de Madame le Maire	p. 3	Un goût de Noël	
En bref et en image	p. 4-5	Dis-moi, c'est quoi un maire ?	
En avant-première	p. 5	Jouons ensemble	
SOCIAL, SANTÉ, EMPLOI, SOLIDARITÉ	p. 6 à 8	SPORT, VIE ASSOCIATIVE	p. 20 à 21
Bien vivre ensemble		Viviers, terrain de jeux...	
Un logement à un tarif maîtrisé		Viviers affirme son engagement contre le cancer du sein	
Favoriser la construction d'habitat adapté		L'aviron indoor relève le défi à Viviers	
Colis et spectacle pour les seniors		Le relais de la vie à Viviers	
Opération brioche 2021		Relais sport planète	
Collecte de la Banque alimentaire		Téléthon	
Fil rouge sur les gros projets			
CULTURE, FESTIVITÉS	p. 9 à 11	COMMERCE, ARTISANAT	p. 22 à 23
La culture éveille les consciences		Viviers, bassin de vie	
La magie de Noël à Viviers		Cimenterie Lafarge, acteur majeur en France	
La dynamique culturelle attire le goût à la culture		Julie Duquesne immobilier	
Cafés littéraires		Beau !	
Croisière Porsche Croisieurope		Assainissement dépollution frères	
Enchères solidaires et salon des vins et de la gastronomie		Elle vous soulage	
Empreinte Vivante		Le retour des trains voyageurs en Ardèche	
Un film documentaire audacieux			
Exposition Art Présent		VIE MUNICIPALE	p. 24 à 25
Le bal annonce la fête de la Renaissance		Commémoration du 11 novembre	
		Congrès des maires	
		Pour arroser le jardin de vos souvenirs	
		Les élus aux côtés des personnels de garde	
		Un colis de Noël pour chacun	
		Accueil des nouveaux arrivants	
		Au cœur de la mémoire	
PATRIMOINE, URBANISME et CADRE DE VIE	p. 12 à 14	POINT ORDRE et SECURITE	p. 26
Dans ma ville		Plan Communal de Sauvegarde	
Formation de guides composteurs		Regard sur les incivilités	
Développement durable et réduction des déchets		Point sur la vidéoprotection	
Jardins partagés à Lamarque bientôt disponibles			
Après les fêtes, recyclez vos sapins de Noël		PAYS D'ART ET D'HISTOIRE	p. 27
Le CICP fête ses 40 ans		Connaissez-vous votre patrimoine ?	
L'aventure de Lafarge		La cité du Barrage a 70 ans	
Ancien palais épiscopal : travaux d'urgence		Le Pays d'Art et d'Histoire a déjà 10 ans	
Fil rouge, petites villes de demain, où en est-on du diagnostic ?			
ENTRETIEN, TRAVAUX	p. 15 à 17	CC DRAGA	p. 28
Un travail d'équipe		Roulez à vélo dans votre commune et la communauté de communes DRAGA	
EMBELLIR		Viviers a accueilli les assises de la vie associative du département	
Viviers s'habille en Noël		Elaboration du PLUIH	
Des plantes pour les vivarois			
AMÉNAGER		LE CARNET	p. 29
L'adressage se poursuit		Naissance	
Les travaux à l'hôtel de Ville		Mariage - Pacs - Renouvellement de vœu	
3 semaines de travaux sur le port		Décès	
Cité de la Victoire		Hommage Philippe Destreham	
ENTRETENIR		Hommage Dernière habitante cité blanche	
Démolition de la cheminée			
L'hivernage au port		L'AGENDA	p. 30
Plus chaud, moins cher			
Chaleur et silence		LIBRE EXPRESSION COMMUNALE	p. 31
Fil rouge sur la fibre			
ENFANCE, JEUNESSE	p. 18 à 19		
S'épanouir			
Le manoir hanté			
Les enfants agissent contre le harcèlement			
Pas d'écoles sans sapins			

L'écritoire n° 06 - octobre - décembre 2021

Responsable de la publication : Mattei Martine
Responsable de la rédaction : Mattei Martine
Comité de rédaction : Mattei Martine, Voyeau Chrystèle,
Chaix Marie-Pierre, Lebreton Frédéric,
Riffard-Voilqué Martine, Saphores Pierre,

Combiar Marie-Christine, Hausherr François,
Larmande Véronique, François Patrick.
Crédits photos : Mairie de Viviers, E. Gianati, Freepik, DR.
Mise en page et impression : Somapub - Viviers (07220)
www.somapub.com
Ce journal est tiré à 2200 exemplaires.



MAIRIE DE VIVIERS

Chères Vivaroises et chers Vivarois,

Avançons ensemble plus que jamais !

En ce mois de janvier, il est venu le temps de feuilleter une ultime fois le livre de 2021. Commençons une nouvelle année en laissant derrière nous celle qui fut une nouvelle fois bousculée par les différentes contraintes liées à la situation sanitaire. Malgré cela, nous avons pu apprécier un très grand nombre de moments d'échanges et de partage, et nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir afin de maintenir la programmation que nous nous étions fixés. Il en est ainsi pour ces événements qui nous ont permis de nous retrouver, le forum des associations, la fête des bénévoles, octobre rose, le téléthon, Halloween, spectacle et remise des colis pour les seniors, opération ambroisie, semaine pour l'élimination des déchets, dimanche jeux pour les plus jeunes... autant de rendez-vous qui invitent à la convivialité. Nous avons pu maintenir cette année encore le marché de Noël qui a recensé pas moins de 3257 entrées avec pass sanitaire, chiffre fort encourageant sachant que les enfants n'ont pas été comptabilisés. La solidarité nous a aussi dicté de faire la gratuité des emplacements pour les 62 exposants présents. Nous nous devons de le faire cette année encore. L'actualité récente et la hausse des cas de COVID-19 nous enjoignent cependant à la prudence pour limiter et contrer les risques d'une cinquième vague épidémique. Comme à notre habitude depuis le début de la pandémie, la Ville de Viviers répondra présente pour toujours rendre possible et protéger. Et bien que certains le contestent les animations organisées ne peuvent déroger à cette règle. Celles-ci ont été pensées et conçues pour que nous puissions faire face aux

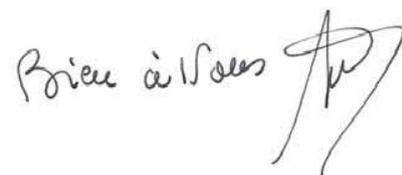
éventuelles évolutions de cette crise. Malgré cette grisaille qui nous enveloppe nous poursuivons tambour battant les projets phares pour Viviers : l'EHPAD et la maison de santé sont résolument sur les rails, l'aménagement des jardins de Châteaueuvieux, le projet des écuries, les jardins partagés démarreront également dans ce premier trimestre. En 2022, nous mettrons en exergue, encore et toujours, notre précieux patrimoine, nos traditions, culturelles, architecturales mais aussi culinaires qui ont construit l'histoire de notre ville.

En 2022, nous allons poursuivre en ce sens, écrire de nouvelles belles pages vivaroises, afin que Viviers puisse continuer à se transformer. De notre côté, nous resterons au service de notre projet cohérent et ambitieux pour la cité et ses habitants.

Et si nous abordions cette nouvelle année, en faisant un vœu : celui d'un monde plus fraternel, ne serait-ce qu'un peu... ce serait vraiment formidable.

L'ensemble de l'équipe municipale se joint à moi afin de vous souhaiter une merveilleuse année 2022.

Prenez soin de vous,



Martine Mattei
Maire de Viviers

1^{ère} Vice-Présidente de La Communauté de Communes DRAGA
Présidente du Pays d'Art & d'Histoire du Vivarais Méridional

EN BREF ET EN IMAGES



La boîte aux lettres du Père Noël

Plus d'une centaine de lettres d'enfants sages ont été envoyées au Père Noël ! Installée à la mairie, la secrétaire du Père Noël a répondu à chacun d'entre eux !

6 sapeurs pompiers de Viviers

ont participé à la célèbre course des pompiers à Barcelone la « cursa de bombers » parcourant sur 10 km les rues les plus emblématiques de Barcelone le 24 octobre.

Bravo à Luca Pinelli, Prescillia Mey, Mathias Mey, Matteo Brion, Carl Langlet et Nathan Elvira.



Le champion de France de Quad

Alban Delcambre a reçu le titre de Champion de France Quad 2021 catégorie cadet, en présence de Madame Coste Présidente du Comité Départemental Olympique et Sportif 07, pour la plus grande fierté de sa famille et de sa commune. Au programme de 2022 une course via l'Italie l'attend!



UNRPA

Après un an d'absence l'UNRPA renoue avec la tradition du Loto. 80 convives ont répondu à l'invitation, dans la bonne humeur et le plaisir de se retrouver.



Noël au secours populaire

Marionnettes et clowns de la Compagnie de Privas ont émerveillé les enfants au Secours Populaire

Remise du calendrier des pompiers

C'est avec honneur que Mme le Maire de Viviers a reçu le 11 novembre les pompiers de Viviers pour la remise officielle de leur calendrier par le président de l'amicale, l'adjutant-chef Sylvain Soboul, sous la direction de l'adjutant-chef Lionel Reyniers.



Halloween

Retrouver le grimoire magique du Druide dans le manoir hanté de l'hôtel de ville, tel était le défi de ce Cluedo géant organisé pour Halloween. Page 18 de votre Ecritoire.



En avant-première ! Voir l'agenda complet en page 30

2020
JEAN CLAUDE COMBY
speaker du trophée
Breton Kérouac

NOUVEAU

LE 9 JANVIER 2022
CYCLOCROSS DE VIVIERS
STADE DE RUGBY

EDC DOSSARDS 9H	DEPART 10H
CADETS DOSSARDS 12H	DEPART 13H
JUNIORS DOSSARDS 13H	DEPART 14H
JUNIORS FEMMES + SENIORS FEMMES	
SENIORS DOSSARDS 13H30	DEPART 15H

INFOS VCP 06/23/61/03/36

Nuit de la
Lecture
21 janvier

18.h 00
Bibliothèque
de Viviers

la ViVaroise
by arob@se

9^e
édition

**DIMANCHE
6 Mars 2022
10h à VIVIERS**

NOUVEAUTÉS
CROSS AÏMÉ
DES ÉCOLES

10 Km
hors-stade

Cette course aura lieu sous réserve des conditions météorologiques du 15 février 2022.
Sponsoring: 06 20 15 90 85 - @arob@se
Inscriptions en ligne avant le 03/03/2022 - www.la-vivaroise.com

**BAL
RENAISSANCE**

Centre Culturel de VIVIERS
Samedi 2 AVRIL 2022 18h

Musique par l'ensemble local Perpetuum Mobile 415
Initiation de danses par la JMB Campagnie

Tarif 9€ - Location de costumes et restauration possible sur place

ORGANISÉ PAR L'ASSO FÊTE RENAISSANCE

www.festrennaissanceviviers.fr

ardèche
GORGES
draga
La Région

Vous vous installez à Viviers

Mme le Maire et son équipe seront heureuses de vous accueillir

Le samedi 30 avril 2022 à 10 h 00 à l'hôtel de ville pour une rencontre conviviale entre nouveaux arrivants et élus.

Merci de vous inscrire à l'accueil de l'hôtel de ville ou au 04 75 49 86 10.

Appel à photos !

A vos appareils, envoyez-nous votre regard sur Viviers!

Photographiez votre regard sur notre cité et faites-nous parvenir vos photos d'un détail, un paysage, un visage... Vous les retrouverez sur notre site et dans L'Ecritoire ! Envoyez vos clichés en haute définition à c.voyeau@mairie-viviers.fr.



Nous avons longuement analysé les **besoins sociaux des Vivarois** afin de faciliter, d'accompagner et de favoriser l'accès aux **droits essentiels** de chacun. Cette première année a déjà permis de suivre nos objectifs pour le bien vivre ensemble. En termes de logement, il est fondamental que **chaque Vivarois puisse trouver un logement** qui convienne à ses besoins et qui lui soit financièrement accessible. Or il prend une place de plus en plus importante dans le budget des ménages. En termes de proximité et de solidarité pour **améliorer les conditions de vie et améliorer le lien social.**

UN LOGEMENT À UN TARIF MAÎTRISÉ

Viviers propose 111 logements sociaux gérés par 3 organismes :

- Ardèche Habitat : 20 logements Résidence Les Ramières - 6 logements au Viarais (31 grande rue).
- SA HLM ADIS : 50 logements à Lamarque - 28 logements à la Résidence du Parc - 1 logement faubourg de la Madeleine.
- Association logement de la Vallée du Rhône (ALVR) : 7 logements Résidence Le Louvre (faubourg la Cire).

La rénovation des HLM Lamarque touche à sa fin

Après la réalisation de 28 logements supplémentaires à la «Résidence du Parc», ADIS est en train d'achever la rénovation des 50 logements anciens du quartier Lamarque, avec une consommation énergétique plus maîtrisée, un meilleur confort pour les locataires, tout en apportant un embellissement des bâtiments, et du quartier...



Favoriser la construction d'habitat adapté aux seniors et aux jeunes ménages

La commune de VIVIERS a cédé à ARDECHE HABITAT un terrain d'une superficie de 5393 m² sur lequel sera créé un futur bâtiment collectif de 20 logements locatifs sociaux à destination des personnes âgées et des jeunes ménages, ainsi que 3 lots à bâtir.

Des appartements adaptés aux seniors, avec des garages boxés en sous-sol sont prévus ainsi qu'un ascenseur desservant tous les niveaux.

Les logements auront le label Très haute performance énergétique et seront équipés de chaudière à condensation pour répondre à cette exigence.

La durée des travaux de l'opération est prévue sur 18 mois à compter de fin mars 2022.

Pour les Vivarois intéressés par ce programme, le CCAS (11 chemin de la Madeleine, tél. : 04 75 49 86 16) peut enregistrer leur souhait d'être contactés par Ardèche Habitat le moment venu, pour déposer un dossier de demande de logement dans cette nouvelle résidence.



BON A SAVOIR :

Facilitateur à l'accès au logement social, l'adjointe au social et la responsable du CCAS participent aux commissions d'attribution des logements. Il est donc important de transmettre votre demande au CCAS, quelque soit le bailleur social.

CHIFFRES

111
Logements
Sociaux

50
Logements
en rénovation

Plafond de ressource :

37600€/an
pour 1 couple

44134€/an
pour 1 jeune couple

PROXIMITÉ

Colis et spectacle pour les seniors

Magnifique, sublime, époustouflant, les mots n'étaient pas assez forts à l'issue du spectacle offert aux seniors, par le CCAS et la mairie de Viviers, en présence de Mme le maire, Martine Mattei, son adjointe au social et aux seniors, Martine Riffard-Voilqué, de sa 1ère adjointe aux festivités et à la culture, Marie-Pierre Chaix, et de la plupart des adjoints et conseillers de son équipe, le mercredi 8 décembre au centre culturel « Johnny Hallyday ».

Les danseuses superbement costumées de plumes, strass et paillettes, souvent aussi joliment dévêtues, ont fait vibrer le public avec des tableaux dignes des plus belles revues parisiennes, un French cancan endiablé en fin de spectacle et des chanteurs aux voix sublimes.

Noël ne s'arrêtait pas là ; les seniors ont reçu le 14 décembre, un colis gourmand par foyer, pour agrémenter les fêtes ; 466 colis offerts par le CCAS et la mairie de Viviers ont été distribués par Mme le maire et ses élus.

25 colis composés de produits de toilette ont été également apportés par les élus dans les EHPAD pour Noël (Viviers, le Teil, Bourg St Andéol, Cruas...) pour le plus grand bonheur des aînés vivarois touchés de ne pas être oubliés par leur commune d'origine.



SOLIDARITÉ

Opération Brioche 2021

L'Opération Brioche est un moment important pour l'ADAPEI car elle permet d'être en contact avec la population, de mettre en avant les personnes en situation de handicap et de récolter des fonds pour faire avancer les projets.

«Après une année «blanche»

due au Covid, nous étions dans une grande incertitude.... Globalement, compte-tenu de la conjoncture, du manque de bénévoles et du nombre insuffisant de brioches, nous n'avons pas démerité....

L'an prochain, nous espérons accueillir de nouveaux bénévoles, sans perdre les anciens» explique Mme Massoni, présidente de la section «Basse vallée du Rhône» de l'ADAPEI.

Nombre de brioches vendues en 2021 :

529 (2019 : 675)

Somme récoltée en 2021 :

3016,00 € (2019 : 4176,00 €)

Un grand merci à tous les bénévoles et aux généreux Vivarois.



Collecte de la Banque alimentaire

La collecte de la Banque Alimentaire à Viviers s'est déroulée sur 3 jours, du 26 au 28 novembre 2021, devant le magasin Carrefour contact, grâce à la mobilisation exemplaire des adjoints, des conseillers et du personnel du CCAS.

Ce sont 293 kg de marchandises qui ont été récoltées sur ces 3 jours, contre 616kg en 2020.

Cette baisse notable entre les 2 années s'explique sans doute par l'évolution du contexte lié à la pandémie Covid, et le froid mordant ces jours-là; la Banque Alimentaire a enregistré cette année une diminution générale des dons en Drôme/ Ardèche.

Il convient de remercier encore plus chaleureusement tous les donateurs qui ont contribué à cette collecte.



FIL ROUGE SUR LES GROS PROJETS

MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE (MSP)

Le permis de construire de la MSP est en cours d'instruction avec un délai réglementaire de 6 mois... d'où les efforts pour un dépôt très tôt, fin août.

Les diagnostics techniques ont été réalisés. Le classement du bâtiment en 5ème catégorie a été traité en commission préfectorale de sécurité en novembre, et la Commission départementale d'accessibilité s'est également réunie en octobre dernier sur le projet.

Le planning prévisionnel prévoit une consultation des entreprises de janvier à mars 2022 pour un démarrage des travaux à compter d'avril 2022.

Les subventions de l'État et du conseil départemental ont d'ores et déjà été confirmées à hauteur de 505 000€ pour l'État, et 200 000€ pour le conseil départemental. La subvention prévisionnelle du conseil régional est annoncée à hauteur de 200 000€.



UN NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL...

Succédant à M Michel Cohen, Mathieu Monier a pris les fonctions de directeur général du groupement hospitalier des portes de Provence le 18 octobre dernier.

Comme M Cohen, il est également chargé de la direction du Centre hospitalier intercommunal de Bourg St Andéol-Viviers, et s'appuie sur M Paolo Cioffi, directeur délégué sur les sites de Bourg St Andéol-Viviers, et par ailleurs chargé de la filière gériatrique du GHPP.

... ET UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE DU CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE BOURG ST ANDÉOL-VIVIERS

Par ailleurs, le 7 décembre dernier, suite à la démission de M Pascal Terrasse, conseiller départemental, le conseil de surveillance du centre hospitalier de Bourg St Andéol-Viviers a procédé à l'élection de son nouveau président. Martine Riffard-Voilqué a été élue à l'unanimité comme présidente. Complémentaires à son rôle d'adjointe en charge du social, de la santé, des seniors, ses nouvelles fonctions vont lui permettre de suivre de près la reconstruction tant attendue de l'hôpital de Viviers...



EHPAD

Le 17 décembre, Mme le maire a signé devant notaire la cession du terrain de Beilleure pour l'implantation du futur Ehpad de Viviers, en présence du directeur général du centre hospitalier de Montélimar, Mathieu Monier, du directeur du Centre hospitalier intercommunal de Bourg St Andéol-Viviers (CHIBSAV) Paolo Cioffi, et de Martine Riffard-Voilqué adjointe au maire et présidente du conseil de surveillance de l'hôpital.

Rappelons que ce terrain a été racheté à la DRAGA par la mairie de Viviers en décembre 2020, pour 250 000€ plus les frais notariés, ce qui permet à Mme le maire de finaliser maintenant son engagement de campagne en faveur de la reconstruction de l'hôpital de Viviers en cédant ce terrain pour l'Euro symbolique.

Dans le même temps, la mise en compatibilité du PLU a été réalisée par la DRAGA, à la demande de madame le maire qui a veillé à ce qu'aucun retard ne soit pris pour modifier la destination de la parcelle ; cette démarche essentielle n'ayant jamais été engagée par le passé.

Le 16 décembre, la DRAGA s'est prononcée favorablement à la modification du PLU, rendant ainsi possible la construction du futur EHPAD... A noter que les riverains du quartier Beilleure ont été réunis par la mairie de Viviers avec la DRAGA, à 2 reprises, pour être associés au projet en toute transparence.

L'Agence régionale de santé (ARS) vient d'annoncer l'attribution d'une aide supplémentaire de 1,8M€ ; le conseil départemental autorise et apporte le financement de 15 lits et places supplémentaires, conjointement avec l'ARS.

D'ici cet été, est prévu le lancement du marché pour le choix de l'architecte chargé de la conception de ce beau projet de 115 lits et places, que les Vivarois, les personnels et les résidents de l'hôpital de Viviers attendent depuis plus de 20 ans...



LA CULTURE ÉVEILLE LES CONSCIENCES

L'année 2021 s'achève sur de **belles rencontres** et une **incontestable ouverture sur les autres**. Au fil de ces mois passés et des pages de votre Ecrivoire vous avez pu découvrir nos nouveautés égayant cette année morose. Toutes nos **actions culturelles**, soirée lecture, repas républicain, concerts, sentiers du doc, festival BD... portées par l'équipe municipale, tendent à **faire changer les mentalités**, à favoriser l'inclusion, ouvrir l'esprit de chacun à l'autre. **La culture** est un moyen de lutter contre l'affaiblissement de la pensée et la tentation d'opinions dévastatrices. Elle **n'est pas un luxe mais une nécessité**.

LA MAGIE DE NOËL À VIVIERS

Malgré les contraintes sanitaires, les annulations en cascade chez nos voisins, la Municipalité a maintenu son Grand Marché de Noël les 11 et 12 décembre.

Plus de 60 exposants, pour qui ce marché est très important, étaient ravis et reconnaissants de cette belle organisation.

Artisans, producteurs, créateurs locaux, cette année encore, il y en avait pour tous les goûts, les idées cadeaux et petits plaisirs ne manquaient pas !

Plusieurs nouveautés telles que les spécialités canadiennes, les montres en bois, les couteaux artisanaux ou encore les bouteilles décorées ont fait leur apparition parmi les stands des habitués. Avec 15 stands vivarois, le dynamisme et la diversité de Viviers étaient, encore une fois, parfaitement représentés.

Le Marché de Noël c'est aussi un moment festif et magique à destination de la population. Ces 2 jours de festivités ont attiré plus de 3000 visiteurs, les - de 12 ans n'étant pas comptés, qui ont pu profiter de nombreuses animations gratuites : 3 compagnies de cirque étaient présentes, La Cie Théo Surpatt, Le clown Louis Boulon et



l'acrobate Lucie Carbone, des jeux en bois, du maquillage pour enfants, des promenades en calèche avec la magnifique jument Etincelle et bien évidemment le Père-Noël !



Samedi soir, la Salle à l'Italienne a affiché complet pour le concert de la Chorale Contre Temps qui a interprété, pendant plus d'une heure, de magnifiques chants de Noël.

Un grand merci à l'ensemble des participants de nous avoir fait confiance.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'an prochain, les 10 et 11 décembre pour toujours plus de magie et de nouveautés !

CHIFFRES

300 inscrits à la bibliothèque
9300 documents empruntés

75 nouveaux inscrits

LA DYNAMIQUE CULTURELLE ATTIRE LE GOÛT À LA CULTURE

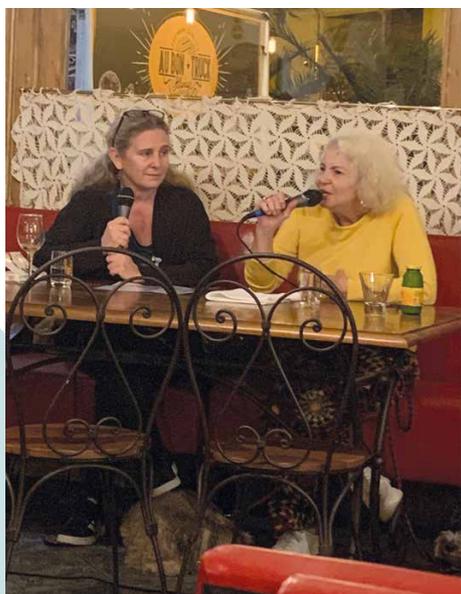
Pour la bibliothèque, l'année 2021 aura été exceptionnelle : accueils des groupes d'enfants tout au long de l'année, « Après-midi jeux de société » avec le Conseil Municipal des Enfants, riche sélection d'albums des auteurs présents au premier festival BD de la commune, première organisation aussi de la déclinaison vivaroise du festival "Sur les Sentiers du Doc", Soirée Poésie sur la place de la Roubine, participations aux « Cafés Littéraires » après des années d'interruptions, avec la venue pour cette 26^e édition de l'auteure et femme de radio Paula Jacques, expositions variées tout au long de l'année... Tout cela se traduit en chiffres, avec 304 abonnés qui ont emprunté 9767 documents. Des chiffres comparables à 2019... malgré la crise sanitaire ! Nous avons aussi enregistré 77 nouvelles inscriptions, notre record absolu : cela confirme, s'il le fallait, que l'action culturelle est le meilleur moyen d'amener les gens vers la culture !

Bien d'autres projets sont en cours et devraient se concrétiser en 2022... Alors, merci de votre confiance et à très vite !
L'équipe de la bibliothèque.

LES CAFES LITTERAIRE A VIVIERS

Quel bonheur de recevoir au Ginger Paula Jacques, auteure de nombreux ouvrages dont son roman « Plutôt la fin du monde qu'une écorchure à mon doigt », dont elle a pu parler avec passion et authenticité durant toute cette soirée.

Paula Jacques, journaliste, productrice sur France Inter et romancière, lauréate du prix Fémina en 1991, a parlé de Louison, porteuse d'une rage de vivre dans une citée phocéenne ravagée par l'occupation pendant la 2^e guerre mondiale, devant un public très attentif remplissant le Ginger.



CROISIERE PORSCHE CROISIEUROPE

Le 15 octobre dernier, Croisieurope a fait escale sur le port de Viviers accompagné de pas moins de 50 Porsches.

Les Vivarois ont pu admirer tous ces beaux modèles de rêve, de la prestigieuse 356 à la dernière GT3RS, Porsche 911, Panamera, certaines avec des couleurs flamboyantes.

Un véritable festival totalement inhabituel permettant aux fans de rencontrer le pilote officiel Porsche Romain Dumas vainqueur des 24 heures du Mans.

A cette occasion Mme Le Maire et sa 1^{ère} adjointe ont été invitées à bord par Le Directeur Général de Croisieurope. Un moment d'échange riche de futurs projets pour la ville et son tourisme fluvial.



9^{èmes} ENCHÈRES SOLIDAIRES SALON DES VINS ET DE LA GASTRONOMIE

Le 19 novembre, en mairie de Viviers, se déroulaient les enchères solidaires du Rotary Bourg St Andéol, Le Teil, Viviers afin d'équiper les communes de Bidon et St Marcel d'Ardèche avec 2 défibrillateurs.

Aux Enchères, pas moins de 60 lots ont trouvé preneur.

Les 20 et 21 novembre le salon des vins et de la gastronomie, au profit de l'ADAPEI et de l'UNADEV, inauguré par de nombreux élus, s'ouvrait sur une vingtaine d'exposants installés dans la Mairie et la cour d'honneur.

Le dimanche les confréries de la Truffe, du Cep Ardéchois, de la Saint Vincent, des Oliviers des Vans, suite à une bénédiction à la Cathédrale, ont déambulé jusqu'à l'hôtel de ville accompagnées de l'harmonie de la basse Ardèche.

Cette belle opération aura permis de récolter également 2000 € pour l'ADAPEI.

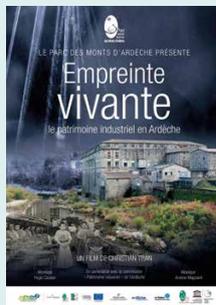


EMPREINTE VIVANTE

Le 12 novembre, la richesse du passé industriel en Ardèche et la diversité des métiers étaient projetées au centre culturel avec le film de Christian TRAN, « empreinte Vivante » reliant le passé au présent.

L'Ardèche a été une terre industrielle puissante avec ses moulins, ses mines, sa fabrication de cuir, de mécanique sans oublier le ciment et bien d'autres. Si une partie de ces usines existent encore et se sont développées, d'autres se sont réinventées, réaménagées, transformées parfois en insolites habitations et existent encore par des lieux de mémoire qui mettent leur histoire en valeur.

Ce film sera visible sur Youtube courant 2022.



LE BAL ANNONCE LA FÊTE !

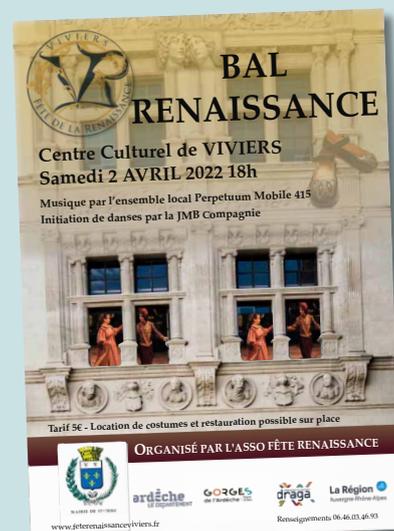
Pavane, Gaillarde, Branles...

A la « Fête Renaissance » le public pouvait admirer les groupes faire vivre les danses de cette époque et certains, entraînés par les musiciens, s'étaient risqués à les imiter. Cette année, un grand bal Renaissance le 2 avril 2022, à 18 h à l'espace Johnny Hallyday, annoncera les festivités du mois de mai et initiera danseurs éclairés et amateurs inexpérimentés au son de Perpetuum Mobile 415 et sous la houlette de l'académie de danse JMB Compagnie. Perpetuum mobile 415, dirigé par Philippe Berment, composé de 4 cordes (basses de viole, viole ténor, dessus de viole), un joueur de luth, un tambour Renaissance, un clavecin et des flutistes (soprano, alto, ténor, basse et traverso), rejoint Perpetuum mobile dirigé par Magali Herrer. Ainsi, les 21 et 22 mai 2022, vous pourrez vous laisser entraîner par les bénévoles à rejoindre les pistes de danses et devenir acteurs de la fête.

Contact

Michèle Barcasse, Présidente
Tél. 06 87 81 03 87

mail : feterenaissanceviviers@gmail.com



UN FILM DOCUMENTAIRE AUDACIEUX



Pour la première fois en 2021, la bibliothèque de Viviers s'est lancée dans l'aventure du film documentaire ! Pour cette première édition vivaroise, le pari osé a été de choisir un film fort : « The Marriage Project », d'Attieh Atargadeh et Hesam Eslami. Ce film raconte le projet révolutionnaire d'un centre psychiatrique iranien : permettre

le mariage entre les personnes internées. La folie, l'amour, et l'espoir s'entremêlent dans ce film, qui oscille entre l'observation anthropologique et le journal intime, pour nous livrer un récit sur les rapports intimes et la notion complexe de folie.

Le co-réalisateur Hesam Eslami, venu tout droit de Téhéran était aux côtés de deux acteurs du milieu psychiatrique en Ardèche : le Dr Franck GIRAUD, psychiatre et Olivier RIOU, sociologue et anthropologue, pour échanger autour des enjeux liés à l'accompagnement des personnes atteintes de maladie psychiques

Le public a répondu présent à cette première, le 27 novembre, poursuivant ses discussions, de manière plus informelle, autour d'un délicieux buffet.

EXPOSITION ART PRESENT

Du 1er au 10 octobre 2021 a eu lieu le salon art présent à l'espace Culturel Johnny Halliday après 18 mois d'absence en raison de la crise sanitaire. Environ 200 tableaux exposés, une vingtaine de sculptures bois, un stand de l'atelier mosaïque et de l'artisanat d'art.

Les invités d'honneur étaient :

- le peintre **Dominique Manchet** dont les principales sources d'inspiration sont les scènes de la vie quotidienne.
- **Mireille Vanson** sculptrice sur bois qui s'intéresse à l'étude des matériaux, de ces masses inertes elle cherche à modeler la vie.

Cette année le prix du public a été décerné à TYM pour son œuvre UN REGARD DE SAGESSE.

Le prix de la Mairie a été décerné à Jean Pierre MARCAULT pour son œuvre ETE EN ARDECHE.

ART PRESENT nous donne rendez-vous au printemps 2022 pour son prochain salon.



DANS MA VILLE

Aménager et entretenir le patrimoine exceptionnel de Viviers est un axe de bataille sur lequel s'est engagée la municipalité en intégrant par exemple les Petites Villes de Demain dont vous pouvez suivre le fil rouge tout au long de votre magazine. Mais, en tant qu'élus responsables, nous devons trouver un équilibre entre le mode de vie urbain et le respect de notre environnement par des actions efficaces sur le cadre de vie vivarois.

FORMATION DE GUIDES COMPOSTEURS

Une douzaine de personnes représentant les communes de DRAGA ont reçu une formation de guides composteurs organisée par le SYPP (Syndicat des Portes de Provence). Patrick François, adjoint à la gestion des déchets, et Hélène Permingeat, conseillère municipale déléguée à l'Environnement se sont ainsi vus attribuer le diplôme de guide composteur.

Afin de sensibiliser les habitants et de mettre en place des composteurs partagés sur le territoire, le guide-composteur a pour rôle d'accompagner les ménages pratiquant la gestion domestique ou partagée des biodéchets.



Le saviez-vous :

Le compostage est un volet essentiel du tri des déchets.

Les biodéchets, déchets non dangereux biodégradables (alimentaires, de cuisine, issus des ménages ou des activités) représentent en moyenne 30 % de la production d'ordures ménagères résiduelles.

Avec l'adoption de la loi de lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, la loi française fixe un objectif de généralisation du tri à la source des biodéchets à tous au 31 décembre 2023.

Un premier composteur a été mis en place sur Viviers (voir Ecritoire n°5). Nos deux nouveaux guides-composteurs suivent dès maintenant au plus près la gestion de ce premier composteur.

Une sensibilisation au tri des déchets est également conduite en milieu scolaire par le service Jeunesse, avec l'intervention de notre guide-composteur Hélène Permingeat ! La DRAGA a programmé l'installation à terme de composteurs collectifs dans tous les espaces pertinents dans et autour du centre ancien de Viviers, pour les habitants ne disposant pas de jardins.

Un appel aux volontaires est lancé, pour participer à la prochaine session de formation déjà programmée par la DRAGA !

Cette formation est enrichissante : elle permet d'acquérir des connaissances et les pratiques pour la gestion écologique des jardins et la gestion domestique des biodéchets.

DEVELOPPEMENT DURABLE ET REDUCTION DES DECHETS

Engagée concrètement dans une démarche de transition écologique, la commune de Viviers a participé à la semaine du Développement Durable et la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, en collaboration avec la DRAGA.

L'objectif de cet engagement était d'encourager l'évolution des comportements en donnant du sens à nos décisions par des actions concrètes.

« Viviers s'est fortement inscrite du 29 septembre au 02 octobre puis du 20 au 28 novembre sur ces enjeux de transformation de nos modes de vie au quotidien » explique François Hausherr, adjoint à l'environnement et au développement durable.

Création d'une ferme maraîchère municipale, aménagement de jardins partagés dans le quartier Lamarque – Madeleine, nettoyage des parcelles par le tri sélectif des déchets ramassés par les écoles privées et publiques,



contribution active des enfants de l'école maternelle Lamarque et élémentaire de La Roubine à une action de sensibilisation à la réduction de leurs déchets alimentaires, utilisation du composteur collectif, marché de légumes bio proposé par l'association Les Terreaux... autant de prises de décisions et d'actes qui peuvent changer les habitudes en faveur de notre environnement.

Pauline et Séraphin du service Jeunesse, adultes bénévoles, élus de la municipalité, dont Mme Véronique Larmande, adjointe à l'éducation, l'enfance et la jeunesse, Mr François Hausherr, Mme Hélène Permingeat, conseillère municipale déléguée à l'environnement, ont accompagné ces actions de sensibilisation.



Défi réussi puisque 100 % des déchets des repas de cantine ont été valorisés : les restes de repas ont été apportés dans les nouveaux éco-composteurs, 4 bennes de camion ont été remplies lors du nettoyage des parcelles, 20 familles se sont empressées de bénéficier de la mise à disposition de seaux domestiques à déchets alimentaires à cet usage.



JARDINS PARTAGÉS À LAMARQUE : BIENTÔT DISPONIBLES !

Ce projet prend forme, grâce au travail partenarial exemplaire entre les élus et les services communaux et l'association d'animation sociale ALPEV.

Une démarche participative a été conduite pour élaborer le règlement intérieur des jardins, avec la participation très active des candidats à la culture de parcelles de jardin. Il comporte plusieurs chapitres concernant les règles de vie au jardin et les types de cultures préconisées. Ce règlement permettra de gérer harmonieusement les motivations et comportements individuels.

La commune prend en charge la préparation de l'espace, notamment le défrichage de la surface d'un 1/2 hectare par une entreprise spécialisée, puis la pose d'une clôture périphérique pour empêcher l'intrusion de la faune sauvage sur les cultures... Ces travaux sont programmés en début d'année 2022.

L'ALPEV, en cohérence avec le PEDT (Projet Educatif Territorial) coordonné par la municipalité, et avec le concours de l'association spécialisée V.I.E., animera pédagogiquement ces jardins auprès des différents publics usagers : individuels et familles, enfants dans le cadre extra-péri et scolaire. Des formations à la culture raisonnée seront notamment proposées...

Les modalités pour bénéficier d'une parcelle seront communiquées aux habitants de Viviers, dès que les travaux préparatoires seront achevés. Le CCAS en sera le lieu d'inscription.

Rendez-vous au printemps pour les premières cultures !



Périmètre des jardins partagés du quartier Lamarque en couleur orange

APRES LES FETES, RECYCLER VOS SAPINS DE NOEL !

Après les fêtes, vous vous demandez comment vous débarrasser de votre sapin ?

Ne le jetez pas ... pensez plutôt à le recycler.

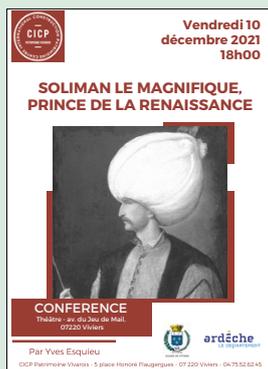
Depuis le 29 décembre et jusqu'à fin janvier, vous pouvez déposer vos sapins dans une benne mise à disposition au quartier Lamarque devant les services techniques.

Broyés directement sur place, les copaux seront ensuite déposés dans les espaces communaux. Le sapin fournit un paillage qui favorise la respiration du sol, limite l'évaporation de l'eau et la pousse des mauvaises herbes.

Seuls les sapins naturels peuvent être valorisés, sans décorations et sans sacs.

Les sapins avec flochage (c'est-à-dire de la neige artificielle) ne peuvent pas être recyclés.

Patrimoine - Urbanisme et Cadre de vie



LE CICP FÊTE SES 40 ANS

Il s'appelait Patrimoine Vivarois lorsqu'il fut fondé en 1981 sous la présidence d'Henri Werchowski, et a fêté ses 40 ans lors d'une soirée au théâtre le 10 décembre. Yves Esquieu, archéologue, historien universitaire spécialiste du Moyen-Age et Président du CICP a présenté 40 ans d'activité soutenue de l'association.

Préservation du Patrimoine avec la Maison des Chevaliers, mise en valeur

encore de nos jours avec les chantiers internationaux d'été, valorisation du patrimoine industriel avec l'espace d'exposition réhabilité de la Cité Blanche, réunion de très nombreux objets concernant le patrimoine de Viviers (objets et archives du marchand de vins Michel, de la famille Motte...), les actions du CICP sont nombreuses.

Le carreau-mosaïque, invention vivaroise, a aussi été l'objet des travaux de l'association. Des sujets patrimoniaux vivarois plus récents sont aussi apparus, tel celui des jardins cet automne, initié avec la redécouverte par M. Daniel, jardinier, de ceps et de treilles sur les murs de l'Hôtel de Ville et de l'ancien Séminaire.

L'animation du patrimoine, en particulier en direction des scolaires, mais aussi la formation (taille de pierre notamment) et les semaines du Patrimoine annuelles sont également menées par le CICP. Des conférences régulières, des visites, l'étude scientifique de nombreuses maisons et monuments vivarois, des animations musicales et des fêtes auront aussi jalonné ces 40 ans d'activité. Enfin, un travail d'édition conséquent autant qu'érudit, vient à l'appui de la vocation du CICP de diffuser les connaissances.

La soirée s'est ensuite poursuivie par une conférence d'Yves Esquieu qui a permis de découvrir la figure de Soliman, prince de la Renaissance, à travers les réalisations architecturales remarquables de son époque. Retrouver l'association sur : <http://www.cicp-viviers.com/>

L'AVENTURE DE LAFARGE

A la demande de la «Sauvegarde des Monuments Anciens de l'Ardèche», le 2 décembre, Yvonne Leclère a donné une conférence réunissant 70 personnes au Centre culturel pour se replonger dans un passé pas si lointain.

« A partir de 1833, à Viviers, la famille Pavin lança l'exploitation de la Montagne du Déroit pour la production de chaux, puis de ciment. L'entreprise grandit, devint mondiale et inaugura des avancées sociales dans un monde qui n'avait pas encore mis au point toutes les protections que nous connaissons. Dans des conditions difficiles, des milliers d'ouvriers ont travaillé dans les carrières ou aux fours ; des centaines de familles ont habité la Cité ouvrière dite "Cité Blanche" Ils s'appellent encore entre eux des "Lafargeois" et égrènent leurs souvenirs quand ils se retrouvent. »



ANCIEN PALAIS EPISCOPAL : TRAVAUX D'URGENCE

Le responsable des bâtiments communaux, M. Mey, avait repéré en début d'année des désordres très importants et dangereux sur les cheminées de l'Hôtel de Ville, qui jusque-là n'avaient pas été diagnostiqués. Une procédure de travaux en urgence a été conduite. En raison de la disponibilité réduite des artisans spécialisés l'intervention a été faite à la mi-novembre par l'entreprise Vivaroise Pierre d'Horizon. De nombreuses pierres de taille ont dû être changées. Les cheminées ont toutes été rejointoyées, nettoyées et rafraîchies avec un badigeon de lait de chaux.

Le printemps 2022 verra une restauration des pierres effritées de l'escalier d'honneur et des travaux de zinguerie qui sont prévus sur une partie limitée très endommagée. Ce modèle de gouttière ne se trouvant pas dans le commerce, il est fabriqué sur mesure par un ferblantier Teillois, Ludovic Brun.

Par la suite, divers travaux de réhabilitation tant extérieurs qu'intérieurs seront entrepris, de façon à redonner peu à peu à ce bel édifice tout son éclat.



FIL ROUGE PETITES VILLES DE DEMAIN Où en est-on du diagnostic ?

La première opération à mener sur une petite ville de demain, est un diagnostic territorial. L'Etat propose de mener un tel travail pour la ville centre de la communauté de communes, ce qui a été fait à Bourg St Andéol. Dans un cas comme Viviers, second pôle urbain du territoire, une compilation des études existantes a été conduite par la Cheffe de projet PVD. Un pré-diagnostic a donc été présenté aux élus comprenant les caractéristiques sociales de la population, l'état de l'immobilier, les problématiques de déplacements, les questions patrimoniales, l'offre commerciale, les équipements... Le travail se poursuit, afin de mettre en cohérence et prioriser les différents projets portés par la municipalité, de manière à aboutir à la définition de la stratégie de territoire qui permettra la signature d'une convention d'ORT avant le 20 octobre. Celle-ci, définissant les actions à mener, permettra de passer à la phase réellement opérationnelle du dispositif.

Entretien - Travaux

UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

Le paysage urbain de notre cité se doit d'évoluer après tant d'années à végéter. Depuis 18 mois nous vous présentons au fil de nos pages le travail



réalisé par toute une équipe d'agents sur le terrain au quotidien pour améliorer la ville. Rénover une chaussée, améliorer les locaux de nos écoles, lutter contre les incivilités, entretenir l'éclairage public, tailler les arbres, illuminer la ville, voilà ce à quoi nous travaillons chaque jour. Les efforts sont soutenus, la ville avance, en équipe pour chacun de vous.

Embellir...

VIVIERS S'HABILLE EN NOËL

Comme toutes les années à la fin novembre, Viviers a revêtu ses habits de lumière.

Pour cela, les services techniques de la ville se sont mis à pied d'œuvre pour la mise en place d'illuminations, de sapins et nombreux sujets lumineux. Les ronds-points, les platanes, la traversée de ville, les rues et le parvis de la mairie ont été décorés de leurs plus belles lumières et scintilleront jusqu'à la fin janvier.



DES PLANTES POUR LES VIVAROIS

Le vendredi 5 novembre 2021 la ville de Viviers a ouvert son arrière-jardin pour offrir ses plantations en fin de saison à tous les Vivarois qui ont la main verte.

Bégonia rouge, Góra rose, Ipomée verte et pourpre, Lantana jaune, Bidens rouge.... Le service Espaces Verts a ainsi proposé à tous ceux qui le souhaitaient une grande variété de fleurs pour égayer leurs jardins.



Aménager...

L'ADRESSAGE SUIT SON COURS MALGRÉ DE NOMBREUSES DIFFICULTÉS ET QUESTIONS.

Aujourd'hui à l'étape de la phase technique, qui consiste à installer les plaques de rues, est en cours et certaines rues se voient rebaptisées. Pour information, les étapes premières de l'adressage ont été réalisées par l'ancienne municipalité et aujourd'hui nous appliquons les décisions prises en leur temps.

Certains habitants se retrouvent ainsi avec de nouvelles adresses sans lien avec leur quartier, sans aucune modification possible aujourd'hui...

Les travaux d'implantation des mâts supportant les panneaux nominatifs ont bien avancé. C'est ensuite la phase des procédures administratives auprès des services de la poste qui va démarrer suivie de l'attribution de la numérotation de chaque maison.

«Ce chantier représente un travail énorme pour les services techniques et une implication à toute épreuve, d'autant plus qu'au cours du mois de décembre le vol de 6 panneaux de rues bien ciblés ont été à déplorer sur un même quartier, entraînant de forts retards dans la mise en place...» précise Patrick François, adjoint aux travaux.

Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie du Teil et une enquête est en cours.



LES TRAVAUX À L'HÔTEL DE VILLE

Depuis début 2020, les services techniques font peu neuve au sein de l'hôtel de ville. Cette opération ne s'arrête pas à la réfection des peintures puisqu'un électricien de l'équipe remet en état toute l'installation électrique vieillissante, ne répondant plus aux normes en vigueur, ainsi que tout le réseau informatique.

Tout en apportant de la rénovation à notre magnifique bâtiment, l'aménagement de ces espaces permet aux agents une aisance et un meilleur confort de travail ainsi qu'un accueil du public mieux adapté et plus confidentiel.



3 SEMAINES DE TRAVAUX SUR LE PORT

Suite au constat d'un affouillement côté appontement bateaux à passagers, à l'interface entre le quai et le môle, une intervention de la CNR s'est avérée nécessaire.

L'appontement bateaux à passagers de Viviers permet d'accueillir 2 bateaux jusqu'à 135 mètres sur la partie amont – constituée d'un quai maçonné – et 1 bateau jusqu'à 135 mètres + 1 péniche-hôtel à couple sur la partie aval – constituée d'un môle.

L'interface entre le quai maçonné et le môle se montrait fragilisée. Une zone d'affouillement s'était créée et aurait pu s'étendre et compromettre le maintien en exploitation de l'appontement.

Les travaux engagés par la CNR avec l'entreprise Gunitoli, sous couvert d'un arrêté préfectoral, ont consisté en une purge et tri de la zone, un comblement de la fosse d'érosion et la mise en place d'une carapace de protection en enrochements. Afin de reconstituer le talus en préservant l'intégrité du môle, les enrochements hors d'eau ont été liaisonnés par du béton jusqu'à la crête du môle.

Le remblai permettant l'accès des engins de chantier a été laissé en place pour confortement et aménagement par la Ville d'un cheminement piéton pour l'accès à un futur appontement auiron.



VICTOIRE !

Les travaux sont enfin terminés à la cité de la Victoire, le marquage au sol a été réalisé le lundi 13 décembre dernier ce qui permet l'achèvement tant attendu de la rénovation de cette voirie par tous les riverains de ce quartier. Les travaux ont été réalisés dans les règles de l'art par une entreprise vivaroise.

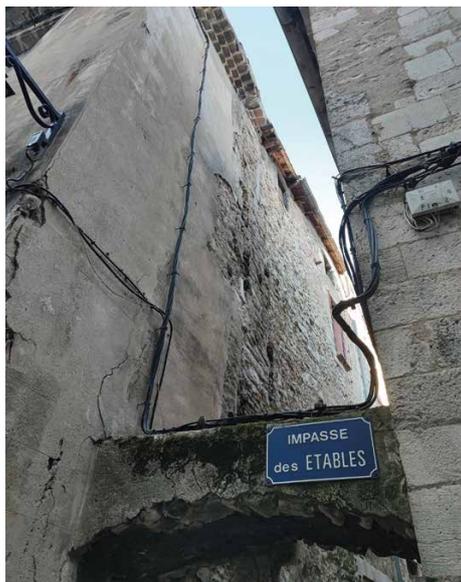


Entretien...

DÉMOLITION DE LA CHEMINÉE

La cheminée du bâtiment communal au 23 rue de la République menaçant de tomber suite au séisme du 11 novembre 2019 a été démolie..

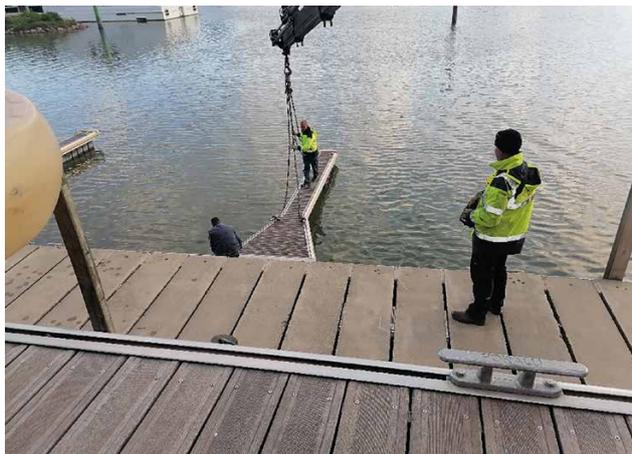
La cheminée, encastrée dans la façade, a nécessité une reconstruction en pierres. La façade nord a fait l'objet également d'un curage des crépis alors en très mauvais état.



L'HIVERNAGE AU PORT

Suite à la fermeture officielle du port de plaisance le mardi 5 octobre au soir, comme chaque début d'hiver, une équipe des services techniques a procédé au démontage des pontons qui servent à l'amarrage des bateaux de la base nautique. Ces pontons sont démontés en vue des crues du Rhône et des risques de les endommager voire même de les emporter. Ce chantier a duré environ 2 jours ½. Les pontons sont détachés des rails en bordure du port, soulevés par une grue et transportés à l'abri sur une zone de stockage.

Cette année une partie supplémentaire a été retirée afin de pouvoir draguer le Rhône sur ces emplacements et accueillir les bateaux de plaisanciers. Le draguage va être réalisé par une entreprise privée mandatée par la mairie.



CHALEUR ET SILENCE...

En très mauvais état et non isolantes, 5 fenêtres de la cure ont été remplacées par du double vitrage en octobre dernier.

Dans le respect du secteur sauvegardé les fenêtres sont en bois, et assurent confortablement une isolation thermique et phonique. Les services techniques assureront prochainement la reprise des volets bois en peinture.



PLUS CHAUD POUR MOINS CHER !

Pour pouvoir réaliser des économies d'énergie dans la lignée de la rénovation de l'Esplanade, le bâtiment de l'école de la Roubine a fait l'objet de travaux d'isolation thermique pendant les vacances de la Toussaint sur les 612 m2 que composent la sous-toiture.

De la ouate de cellulose a été projetée sur une épaisseur de 45 cm afin d'atteindre une résistance thermique de 9.

Au final cet espace sera donc plus économe en énergie.

La municipalité a obtenu une subvention du SDE 07 à hauteur de 9348 € sur un montant total investi par la commune de 22700 €.

FIL ROUGE - La fibre

Le déploiement de la fibre optique avance à grands pas et continue dans le bon sens.

Pour rappel Viviers comprend 5 poches. C'est ainsi que l'entreprise

AXIONE pourra livrer dans la poche sud de la commune 218 prises, dans celle du nord 276 et dans les 2 poches constituées sur l'ouest de la ville 308 prises au réseau Ardèche Drome Numérique .

A l'heure actuelle, la poche du centre ville demande une approche plus technique, faisant partie du Secteur Patrimonial Remarquable dont le règlement impose d'enterrer les réseaux.

La société ADTIM aura la gestion du réseau en affermage ainsi que son entretien.

S'ÉPANOUIR !

Quel plus beau rôle d'élus avons-nous que celui d'accompagner au bien-être et à l'épanouissement de nos enfants ! Quelque soit le service municipal, ils sont souvent au cœur des préoccupations de tous, rénovation des écoles et mise en place de décorations pour les services techniques, organisations d'évènements pour le service Culture-Festivités, accompagnements d'actions sportives pour le service des sports et de la vie associative, participation aux actions de développement durable pour le Cadre de vie... Cette fin d'année se boucle avec gourmandise et beauté autour d'eux car Noël est surtout leur fête...



LE MANOIR HANTÉ

Une première pour La Mairie de Viviers, animateurs du service éducation enfance jeunesse et service festivités ont organisé un après-midi pour les enfants en lien avec l'ALPEV.



Une journée remplie d'émotions pour 62 enfants qui ont joué les détectives dans le Manoir Hanté. Le druide (Sébastien Labate des légarts collectifs) et les guides

(animateurs communaux) ont demandé de l'aide aux enfants pour retrouver le grimoire magique qui permettait de soigner les monstres malades vivant au Manoir. 6 monstres (Madame Le Maire elle-même, certains élus communaux, Séraphin et Marie-Claire, Directrice de l'Alpeu) ont joué leurs rôles avec brio. Une ambiance vampirique était de mise et la Comtesse Vampirius a été découverte.

Un message important est passé ce jour-là : « Nous avons le droit de faire des erreurs si celles-ci nous servent de leçon. Communiquer ce que l'on ressent est nécessaire pour éviter les faux pas ». Un goûter a été offert aux petits détectives.

Un spectacle de magie, animé par Stéphanie de l'association Paillettes en fête, attendait tout de même les enfants au théâtre. Le Comité des fêtes présidé par Sylvie Bozjier nous a proposé une succulente soupe au potiron pour clôturer la journée.

Un Halloween Party réussi qui vous donne rendez-vous en octobre prochain.



LES ENFANTS AGISSENT CONTRE LE HARCÈLEMENT

La municipalité est fière du succès de son 1er théâtre-forum sur le thème du harcèlement scolaire, qui s'est tenu le 13 novembre. Plus de 60 personnes (parents, adolescents, enfants, professionnels...) sont venues échanger, proposer des pistes d'actions pour répondre à des situations de harcèlement scolaire.

William Meyssener de Happi la Cie, a accompagné les enfants dans la préparation du théâtre forum avec les parents des enfants du CME, mobilisés pour qu'ils soient disponibles les weekends et pendant les vacances.

Issu de la réflexion et du travail du conseil municipal des enfants, ce projet se devait d'être partagé pour amener d'autres acteurs de la ville à continuer d'agir contre ce fléau.

Prochaines étapes pour les enfants : la création d'une vidéo et leur candidature au projet «Non au harcèlement».



UN GOÛT DE NOËL

Vendredi 17 décembre il n'était pas question que chaque enfant de la ville ne parte pas avec son père Noël en chocolat ! Madame le maire et ses adjoints sont allés à la rencontre des enfants de chaque école de la commune pour leur remettre cet avant-goût de Noël. Si dans certaines classes il y avait beaucoup d'absents en raison du Covid, personne n'a été oublié ! Toute l'équipe municipale a souhaité à chaque enfant et à leur famille, ainsi qu'aux enseignants et personnel des écoles un très joyeux Noël !

PAS D'ÉCOLES SANS SAPINS !

Qui dit Décembre, dit Noël !

Et qui dit Noël, dit Sapin !

Pour ne rien perdre de ce temps magique de Noël, toute l'équipe de Mme Mattei tenait à offrir cette année encore les sapins à toutes les écoles de Viviers.

Distribués par Mme Véronique Larmande adjointe à l'éducation, l'enfance et la jeunesse, M. Patrick François, adjoint aux travaux et à la sécurité, et M. Jean-Luc Disanto, responsable des services techniques, les sapins ont trouvé place dans chaque école et ont été décorés par les mains créatives des enfants !



DIS-MOI, C'EST QUOI UN MAIRE ?

Vendredi 22 octobre Mme Le Maire, Mme Veronique Larmande, adjointe à l'enfance et à la jeunesse, Mme Marie-Christine Combiér, adjointe au sport et à la vie associative, ont rencontré les enfants de grande section de l'école Lamarque, accompagnés de Karine Monterémal, leur maitresse et directrice, pour visiter la mairie.

La famille, puis l'école sont les premiers groupes dont les enfants font partie. Mais chacun est également un citoyen organisé qui vit en société dans une ville, un village, comme Viviers.

Cette rencontre a permis aux enfants de comprendre les rôles principaux du Maire dans sa commune :

Le Maire dirige la municipalité mais aussi tout le personnel qui travaille pour la mairie.

Il représente aussi l'Etat puisque sa commune est une petite partie de la France.

Il informe des lois nouvelles et les fait appliquer.

Il assure la sécurité de la population.

Il marie les citoyens.

Il donne les permis de construire dans la commune.

Une belle initiative auprès de nos jeunes citoyens.



JOUONS ENSEMBLE !

Le Conseil Municipal des Enfants, accompagné de Pauline leur animatrice, a organisé des après-midi jeux de société à la bibliothèque et au centre culturel. Entre 40 et 60 participants sont venus s'affronter ou coopérer autour d'univers différents.

Un grand succès pour ce moment d'échange et de convivialité permettant de découvrir et tester de nouveaux jeux autour d'un large choix proposé pour tout âge avec le soutien de Geoffrey et Odile de la bibliothèque.

Un grand merci à Maud, membre de l'APEL, venue donner un coup main pour l'après-midi.



Sport - Vie associative

VIVIERS, TERRAIN DE JEUX...

L'activité associative et sportive, comme nous l'avons souvent souligné, est intense sur Viviers. Le sport aujourd'hui n'est plus relié directement à la performance mais a su se valoriser comme contributeur essentiel au bien-être, à la santé et au plaisir. Touchant alors un public plus large et des activités de plus en plus diverses, il entraîne la nécessité de relever le défi de la sportivation de nos habitants en leur permettant de s'épanouir dans leurs activités. Cette dynamique, la municipalité s'y est inscrite depuis son arrivée par des actions fortes et multiples, reprenant en main le projet d'aménagement du port et la rénovation de la piscine communale, participant à de nombreuses manifestations nationales comme le relais sport-planète, octobre rose, le téléthon, candidatant au label Terre de Jeux 2024, recevant les assises départementales de la vie associative... **Le sport et la vie associative créeront l'identité de notre territoire.**

VIVIERS AFFIRME SON ENGAGEMENT CONTRE LE CANCER DU SEIN



Pour la deuxième année, la ville s'est engagée et mobilisée, en se revêtant de rose, contre le cancer du sein le dimanche 10 octobre.



Les 318 participants sont partis du grand séminaire à 10h après un échauffement façon « zumba » pour parcourir 5 km dans la ville et dans les chemins.

Des nuages de poudre rose attendaient participants et organisateurs au gymnase avec une démonstration dynamique de zumba.

3 185 € ont été récoltés pour cette belle cause entre les

préinscriptions, les dons et la boutique.

Cette belle réussite est déjà programmée pour une 3ème édition en 2022.



L'AVIRON INDOOR RELÈVE LE DÉFI À VIVIERS !

C'était une première ! Le 5 décembre la Ville de Viviers et l'AVMC (Club Aviron Viviers Montélimar) accueillait le championnat Drôme-Ardèche d'aviron indoor à l'espace sportif «Les Moulinages». Cet événement était le support de tests ergo hivernaux, inscrit avec 20 autres sites dans toute la France.

Une cinquantaine de rameurs se sont affrontés sur des distances de 1000 à 2000 m selon les catégories avec de beaux succès sportifs :

- La belle première place de Manon Ranou en J14 femme sur 1000 m
- La deuxième place d'Anthony Lièvre et la troisième place de Lucas Plantier en catégorie sénior sur 2000m
- La deuxième place pour l'équipe J14 en relais pour Manon Ranou, Louis Vessière-Guilbert, Nathanaël Savary et Cyril Maquignon

Mais aussi :

- Cyril 6ème et Nathanaël 7ème en J14 homme sur 1000 m
- Louis 9ème en J16 homme sur 2000m
- Loris 5ème en H18 homme sur 2000m
- Eric 7ème en master homme sur 1000m

L'AVMC a tenu à saluer l'engagement sportif de ses membres et l'implication de ses bénévoles.

Madame le Maire et ses adjointes Marie-Christine Combier et Véronique Larmande étaient au rendez-vous pour supporter tous ces jeunes et remettre les médailles bien méritées.



LE RELAIS DE LA VIE A VIVIERS

Madame le Maire, Mme Marie-Christine Combiér, adjointe au sport et à la vie associative, Mme Martine Riffard-Voilque, adjointe au social et à la santé ont reçu la flamme du Relais de la Vie le 21 octobre aux côtés de Mr Mathieu Monier, Directeur du centre hospitalier des Portes de Provence, de BSA-Viviers et de plusieurs membres de la Fête de la Renaissance.



A l'image de la Flamme Olympique et pour fêter les 60 ans du Comité Régional Rhône-Alpes, le Relais de la Vie est parti, comme un fil rouge, de St Etienne pour parcourir la région Rhône-Alpes et arriver le vendredi 22 octobre à Vogüé pour son Congrès Régional. Il se déplace de département en département, de ville en ville rencontrant les bénévoles des amicales qui les accueillent. Mme Mattei a tenu particulièrement à exprimer toute la gratitude de la municipalité envers ces nombreux bénévoles au service des autres et démontrant que le don du sang a son utilité et concerne tout le monde.

TÉLÉTHON

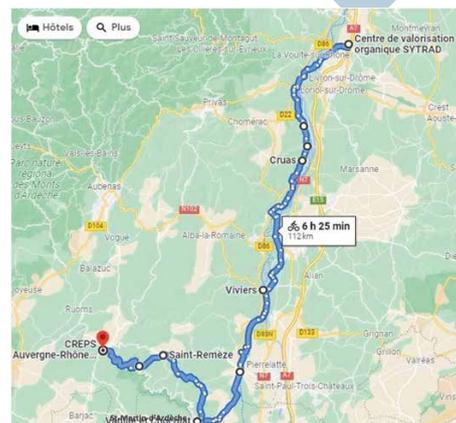


Solidarité, cohésion, générosité et toujours l'envie d'avancer ensemble contre la maladie, la ville de Viviers était présente pour organiser son téléthon le 4 décembre sur la Place de la Roubine. Alban Delcambre, Champion de France Quad 2021, était le parrain de cet événement où se sont déroulés de nombreux défis. La journée s'est ensuite terminée par un concert de clôture de Zik Rock Ardèche au théâtre.

Créé en 1987, le Téléthon a pour but de lever des fonds pour la recherche contre les maladies génétiques. Chaque année, il mobilise plus de 4 millions de Français à travers 17 000 animations dans plus de 10 000 communes de métropole et d'outre-mer, la municipalité tient à participer à son échelle à cette noble cause. Samedi 17 décembre, à Cruas, Marie-Christine Combiér, adjointe aux sports et à la vie associative et Laura Théault ont pu remettre un chèque d'un montant de 1040 € à M. Chavanon (AFM téléthon Ardèche) en présence de Mme COTTA, maire de Cruas. Viviers se tient déjà prêt pour ce rendez-vous incontournable en 2022.

RELAIS SPORT PLANETE MARDI 16 NOVEMBRE 2021

Pour sa 1ère édition, le Relais Sport Planète s'est arrêté à Viviers, accueilli par Marie-Christine Combiér, adjointe au sport, Patrick François, adjoint aux travaux et à l'environnement, et Christian Royère, conseiller municipal, pour une halte le 16 novembre à 10 h 30 comme prévu!



Ce relais, monté en un temps record, a traversé, du 12 au 21 novembre, dix villes, réuni plus de 100 athlètes multisports de haut niveau autour d'un engagement commun unissant le sport et l'environnement. 1000 km ont ainsi été parcourus en parapente, vtt, aviron, kayak, bike and run... Il s'agissait de retracer le trajet d'un déchet, symbolisé par un relais blanc, qui part du Mont Blanc (Chamonix) pour se jeter dans la mer.

Le relais est symboliquement parti du SYTRAD, le Syndicat de Traitement des Déchets Drôme Ardèche pour arriver au CREPS de Vallon-Pont-d'Arc pour une table ronde sur le thème des déchets événementiels. La voie verte «Via Rhôna» (voie douce du Léman à la Méditerranée) a été utilisée comme itinéraire lien sur une grande partie du parcours.

Pour cette étape à Viviers, les acteurs locaux, réunis par Bruno Damiens du Département de l'Ardèche, et la municipalité ont pris l'initiative d'associer les scolaires pour une grande opération de nettoyage de la nature le long du Rhône. 2 classes de l'école St-Régis de Viviers, avec l'aide des enseignantes, Isabelle PASCAL et Anne MOREAU, ont ainsi été pilotées par Thierry BAUDE.

«C'était très dur de ramasser le gros pneu, on avait tous peur qu'il tombe dans l'eau! Avec tous les copains, on s'est mis autour pour pas qu'il tombe dans le fleuve» explique Inès 7 ans 1/2, élève de CE1 à l'école Saint-Régis qui n'en revient pas de la quantité énorme de déchets ramassés dans la matinée.



Les petites villes ont un rôle fort à jouer dans le développement de nos territoires et particulièrement depuis la pandémie de Covid19 qui a fait évoluer les intentions de vie des populations urbaines. Notre rôle d'élus est d'encourager la diversification des offres de service sur notre territoire où il fait bon vivre, et Viviers porte continuellement de nouveaux projets d'installation d'activités. **Notre bassin de vie doit pouvoir permettre aux habitants d'accomplir les actes courants de la vie** et c'est pourquoi nous avons attaché beaucoup d'importance au maintien des services postaux sur la ville. Cependant si les atouts de notre ville sont incontestables, la tâche reste ardue compte tenu de l'importance des partenaires institutionnels dans le soutien de nos projets d'attractivité.

CIMENTERIE LAFARGE : ACTEUR MAJEUR EN FRANCE

En cette fin de mois d'octobre Mme le Maire de Viviers, M. Devimeux Préfet de l'Ardèche, Mme Arrighi Secrétaire Générale de l'Ardèche, Mme Riffard-Voilqué, adjointe au social et à l'emploi et Mr Lebreton, adjoint au développement économique, sur l'invitation de la direction de l'usine Lafarge, ont pu suivre une visite guidée de la cimenterie Lafarge.

Cette visite a permis de rappeler que la cimenterie de Viviers/Le Teil est un acteur majeur en France dans la production de ciment de spécialités. Elle est devenue la seule usine en France à produire du ciment blanc suite à la fermeture de Cruas.

Ses produits sont destinés en France et également à l'export. Ils sont utilisés pour les chantiers du Grand Paris, sans oublier les différents projets architecturaux dans le monde entier.

Les représentants de l'État et les élus ont pu, de ce fait, s'apercevoir que l'usine s'engageait fortement sur les enjeux environnementaux à venir ; au travers du renouvellement des gammes avec un impact carbone plus faible et des projets d'études importants de rénovation de la ligne de ciment gris.

Ces nouvelles ambitions permettront également de développer l'utilisation de combustibles de substitution avec plus de biomasse et le recyclage de matières premières rentrant dans la composition des ciments.

L'usine aura donc la possibilité d'aider les collectivités locales à trouver des solutions pour l'élimination des déchets issus des plateformes de tri au travers de sa filiale Geocycle.

Il est question pour l'usine et la société Lafarge de pouvoir répondre aux enjeux de baisse du CO2 avec une baisse de 25% des émissions de CO2 en 2030 (par rapport à 2015) et de 80% de réduction en 2050.

L'usine Lafarge a tous les atouts pour répondre aux différents enjeux et s'adapter aux besoins qui évoluent avec de nouvelles normes de construction à venir comme la RE 2020.

La visite des élus et représentants de l'État a pu se faire entièrement, dans les ateliers de l'usine et de la carrière aux expéditions. Visiter un site et pouvoir échanger avec la Direction de l'usine et ses responsables techniques est toujours un moment fort en observation pour les enjeux de notre avenir.



JULIE DUQUESNE IMMOBILIER



Julie Duquesne est venue s'installer sur notre commune afin d'accompagner les Vivarois dans leurs transactions immobilières suite à 15 ans d'expérience dans ce métier. « Cela me tenait à cœur d'exercer dans ma ville afin de pouvoir accompagner les habitants de Viviers dans leur projet immobilier. J'exerce ce métier passionnant depuis 15 ans, l'écoute et la rigueur sont les piliers d'un projet mené à terme. » explique-t-elle.

Si vous souhaitez acheter une première maison, effectuer un investissement, estimer votre bien pour le vendre ou le mettre en location, elle se tient à votre disposition au **06 19 69 16 30** pour que votre projet devienne une réalité.

Nous souhaitons un franc succès à cette entreprise.

BEAU !

« Il est vieux et je l'aime », c'est la première phrase qu'a prononcé Bénédicte Sacreste en ouvrant les portes de son hôtel particulier situé cour de Suruille au 71 rue de la République.



C'est vrai que cet ensemble architectural du XVIème siècle ne manque pas de charme avec ses 2 chambres d'hôtes bien aménagées, son studio et son grand appartement en mezzanine qui peut recevoir une famille de 6 personnes. Les 2 chambres ont un accès à un grand salon équipé d'un petit coin kitchenette pour déjeuner ou se restaurer.

Mme Sacreste propose une réduction sur les tarifs de location pour tous les Vivarois qui souhaiteraient louer pour des proches.

Vous pouvez la contacter par mail à sacreste.benedicte@orange.fr ou la trouver sur Airbnb.

Bienvenue à Bénédicte qui n'hésite pas à distiller sa bonne humeur aux heureux touristes qui passent sa porte rouge !



ASSAINISSEMENT DÉPOLLUTION FRÈRES

La jeunesse de Viviers a le sens de l'entreprise : les deux frères Mestralet se sont associés pour créer leur entreprise «Assainissement dépollution Frères».

Cette entreprise spécialisée dans les activités de curage, vidange, débouchage, détartrage, dépollution, dégazage, etc déploie son activité sur les 2 départements de l'Ardèche et de la Drôme. Bien équipée pour les prestations aux entreprises et aux particuliers, nul doute que leur activité se développera rapidement.

Tél : 07 85 93 28 24

mail : as.depollution.freres@gmail.com



ELLE VOUS SOULAGE...

Cécile Guy s'est installée récemment au 2 chemin de la Madeleine, pour pratiquer l'ostéopathie douce dite de fasciathérapie, l'acupression et le travail des méridiens ainsi que l'acupuncture, les ventouses et la yogathérapie. Cette praticienne est également formée en posturologie, étudiant l'impact de mauvaises postures

sur le squelette, ce qui lui permet de trouver l'origine des souffrances des patients.

Cécile Guy vous soulagera d'un lumbago, un torticolis, une migraine, des vertiges, des acouphènes, des insomnies et des néuralgies...

Diplômée en 2013, elle a effectué de nombreuses autres formations en ostéopathie pour les nourrissons, les femmes enceintes, les sportifs, les problèmes dentaires de mauvaise occlusion et enfin en médecine traditionnelle chinoise.

Retrouvez-la sur son site internet www.osteopathe-cecileguy.fr

Diplômée DO, ses consultations à 60 € pour 45min sont prises en charge par les mutuelles.

LE RETOUR DES TRAINS VOYAGEURS EN ARDECHE

Le 20 octobre 2021 s'est tenu au Teil un meeting réunissant élus du département, représentants d'associations et collectifs sur le thème de la réouverture d'une ligne voyageurs entre Nîmes et Le Teil. En effet le redémarrage en 2022 d'une ligne Pont St Esprit-Nîmes nécessite un retournement du train au Teil.

Madame Mattei et François Hausser (adjoint au développement durable) qui représentaient Viviers ont souligné l'intérêt économique et social d'un projet qui relance la possibilité de réouverture de gares voyageurs sur la rive droite du Rhône, dont Le Teil, Bourg St Andéol et Viviers.

Une motion interpellant le président de région sur cette thématique a d'ailleurs fait l'objet d'un vote à l'unanimité au conseil municipal de décembre 2021.



Vie municipale

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Mme le Maire, ses adjoints, les représentants des anciens combattants, les portes drapeaux, les sapeurs-pompiers, les gendarmes, la police municipale, le conseil municipal des jeunes ont rendu un bel hommage le 11 novembre aux morts pour la France et à la Paix.

Sous le soleil ardéchois de nombreux citoyens étaient présents pour participer à ce moment solennel toujours empreint d'émotions, au cimetière de Viviers puis devant le monument aux morts de la Cour d'honneur.

Mme Mattei a tenu également à se joindre aux innombrables victimes du séisme qui secouait notre territoire en 2019, marquant à jamais des familles aux projets de vie anéantis.

«Au-delà des hommages, les commémorations doivent nous inciter à la mémoire, la réflexion, la tolérance, la compréhension et la cohésion tellement précieuses pour le bien de chacun» a exprimé Mme Mattei, faisant le lien avec les élans d'aides et de solidarité que les tragédies de l'histoire ne manquent pas de faire naître.



CONGRÈS DES MAIRES : DE L'ARDÈCHE À PARIS EN PASSANT PAR LA RURALITÉ, SE TENIR AU CŒUR DES PROBLÉMATIQUES

Le 30 septembre, le Congrès des maires ruraux d'Ardèche réunissait M. Thierry Devimeux, Préfet de l'Ardèche, et de nombreux élus, à Alissas, sous la présidence de Jacques Genest. Mme Mattei et son adjointe au social et à la santé représentaient Viviers.

Le 28 octobre, au Teil, Madame le Maire et son adjoint aux finances et au développement économique, Mr Frédéric Lebreton, étaient présents au Congrès des maires de l'Ardèche, sous la présidence d'Olivier Peverelli, en compagnie d'Olivier Dusopt, Ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargé des Comptes publics, de Mathieu Darnaud, sénateur de l'Ardèche, d'Hervé Saulignac, député de la 1ère circonscription.

Du 16 au 18 novembre à Paris, Mme Mattei et ses adjointes Mme Chaix et Mme Riffard-Voilque, assistaient au rendez-vous essentiel qu'est le Congrès des Maires de France, pour aborder les questions locales liées aux enjeux primordiaux des communes et tirer des leçons

ensemble de la crise sanitaire et de ses conséquences.

Piliers de la République, particulièrement en temps de crise, les maires, détenteur de la confiance des citoyens, ont un rôle fondateur dans le paysage institutionnel français étant au cœur des projets, les pieds toujours sur le terrain.

La présence des élus de Viviers, qui ne sont pas de simples administrateurs mais de véritables porteurs de projets, aux différents congrès, permet de faire entendre les voix de notre territoire auprès d'instances plus lointaines mais comprenant des partenaires incontournables pour développer nos communes.

Les débats, cette année encore, ont porté sur les questions aussi variées que l'autonomie financière des communes, la libre administration, la décentralisation, la suppression de ressources de base comme la taxe d'habitation et la perte de gestion sur la majorité des impôts, les leviers de l'économie locale, l'équilibre des territoires, la démocratie participative...

Pour faire avancer notre ville il est nécessaire de tisser des liens forts et durables avec les partenaires de la commune.

«Un maire doit être un visionnaire. Il doit penser sa commune au-delà du mandat avec les investissements qui vont avec. Mais les dispositifs changent d'une année à l'autre.



Aujourd'hui pour réaliser un projet en se passant des partenaires que sont l'Etat, la Région, le Département, c'est impossible» explique Mme Mattei, qui sera présente à chaque rendez-vous essentiel pour défendre les enjeux de Viviers.

POUR ARROSER LE JARDIN DE VOS SOUVENIRS...

Finis les bidons déposés n'importe où dans le cimetière communal !

La ville a décidé de mettre à disposition des particuliers des arrosoirs à chaque point d'eau depuis le mois de septembre 2021.

Sous la houlette de Mme Girard, en charge de la gestion des cimetières, et avec le talent des services techniques, ce sont 15 arrosoirs qui ont ainsi été disposés sur un support dans l'ensemble des cimetières de la commune.

Ces arrosoirs doivent bien entendu être remis en place après chaque utilisation !



LES MAIRES EN PREMIÈRE LIGNE FACE AUX CRISES

LES ÉLUS AUX CÔTÉS DES PERSONNELS DE GARDE

Le soir du 31 décembre, Madame le Maire et ses adjoints Martine Riffard-Voilqué, Marie-Christine Combier et Patrick François, ont offert un colis gourmand en signe de reconnaissance envers les personnels des services publics : le personnel hospitalier de l'EHPAD de Viviers, les gendarmes du groupement, les pompiers de Viviers, qui sont de garde pour cette soirée du nouvel an. Ces corps de métiers n'arrêtent jamais et veillent sur chacun d'entre nous en cas de besoin. Cet engagement remarquable mérite une attention particulière et c'est avec honneur que les élus ont partagé ce moment avec eux.



UN COLIS DE NOEL POUR CHACUN

Comme une tradition depuis le début du mandat, Mme le Maire, accompagnée de ses adjoints, a tenu, cette année encore, à remettre un joli coffret garni de terrines, chocolats, vins, et autres mets festifs locaux à chacun de ses agents.

Chaque service a ainsi été visité et chaleureusement remercié par Mme Mattei qui tenait à leur transmettre toute sa satisfaction devant le travail accompli.



ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Cette année, la ville va renouer avec l'accueil de ses nouveaux arrivants. Le maire et toute son équipe recevront les nouveaux Vivarois installés sur la ville. Rendez-vous pris le 30 avril pour une rencontre conviviale dans les jardins de la mairie.



Vous vous installez à Viviers

Mme le Maire et son équipe seront heureuses de vous accueillir
Le samedi 30 avril 2022 à 10 h 00
à l'hôtel de ville pour une rencontre conviviale
entre nouveaux arrivants et élus.
Merci de vous inscrire à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou au 04 75 47 86 10.



AU CŒUR DE LA MÉMOIRE

- Les archives municipales constituent la mémoire de la commune. Leur conservation garantit la bonne gestion administrative de la commune, la trace de la mémoire, le maintien d'un lien social.
- Collecter, classer, conserver, communiquer relève du rôle de Marie-Thérèse Girard, relai majeur de la bonne gestion de nos archives dont la qualité de la tenue et de la méthode de traçabilité a été félicitée par Mme Gaultier, Directrice des Archives Départementales lors de son audit du 9 novembre 2021.
- Les archives municipales ne sont pas que des dossiers papiers et des registres entassés. On y découvre également des documents, des illustrations, des plans etc. classés méticuleusement sur des dizaines de mètres linéaires. Le public peut consulter ce fond d'histoire tous les jeudis après-midi sur rendez-vous à prendre auprès de Mme Girard.
- « Le patrimoine écrit de Viviers est d'une richesse rare et nous nous devons de lui apporter un soin particulier » précise Mme le Maire.
- A vos cartons !** Si vous détenez des documents ou images qui évoquent notre commune ou notre territoire, n'hésitez pas à nous les montrer afin d'envisager sur votre accord de les conserver dans cette collection de la ville.



Point Ordre & Sécurité

La **sécurité et la tranquillité** publique sont des enjeux auxquels notre municipalité accorde une **importance particulière**.

L'**élargissement de notre police municipale, le développement de la vidéoprotection, l'accent sur la prévention et le dialogue avec les habitants** sont des axes sur lesquels nous portons nos efforts pour **combattre les incivilités** et assurer la **tranquillité des Vivarois**.

Il est là !

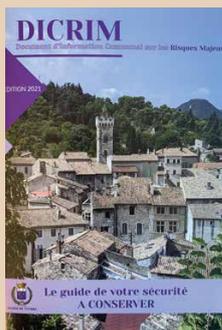
PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

La loi du 13 août 2004 relative à la modernisation de la sécurité civile a institué le Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Celui-ci recense les risques existants dans une commune, organise les services municipaux en cas de crise et sert à la coordination avec les différents services de secours extérieurs (préfecture, pompiers, gendarmerie, etc.).

Cet outil permet ainsi aux communes de jouer un rôle actif et de proximité dans la gestion d'un événement lié à un risque majeur, qu'il soit naturel (inondation, séisme, tempête), technologique (risque industriel, nucléaire, rupture de barrage, transports de matières dangereuses) ou sanitaire. Le PCS de Viviers datait de 2013. Il était donc nécessaire de le mettre à jour. La commune a pour cela fait appel à une société spécialisée, BAC Conseils, basée dans le Rhône.

Le PCS est accompagné d'un autre document tout aussi important, le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), qui lui aussi a été mis à jour. Il vous est destiné, habitants de la commune. Vous y trouverez un grand nombre d'informations importantes : définition des risques majeurs, modalités d'alerte en cas de risque, bons réflexes à avoir après la survenue d'un événement, point de rassemblement, numéros de téléphones à connaître, objets utiles à avoir à portée de main, etc. Vous y trouverez également un bulletin d'inscription au dispositif d'alerte par SMS, qui permet de recevoir les informations nécessaires en cas de déclenchement du PCS. Il s'agit donc d'un guide important pour votre sécurité, que nous vous recommandons de conserver précieusement.

Il accompagne ce numéro de L'Ecritoire. Vous pouvez également le retirer à l'accueil de la mairie, ou le télécharger sur le site internet de la commune.



REGARD SUR LES INCIVILITÉS

Sur notre commune la plupart des incivilités sont de l'ordre du tapage nocturne, du stationnement anarchique, de la diuagation de chiens, de la salubrité publique.

Pour une meilleure efficacité des résultats attendus des services opérationnels de sécurité (police municipale/gendarmerie) sur le territoire de la commune, il est impératif que ces services soient contactés au moment des faits et non pas après que l'incivilité se soit produite. Les infractions contraventionnelles sont basées sur une constatation des agents. L'action et la portée de cette action ne sera donc pas la même si elle est reportée dans le temps. La gendarmerie ne reçoit que très peu d'appels pour des incivilités qui se passent en week-end ou en semaine hors horaire de service de la police municipale alors qu'un certain nombre « de plaintes » de riverains portent sur des comportements d'incivilités se produisant à ce moment-là.

POINT SUR LA VIDÉOPROTECTION



Des démarches ont été faites auprès de la Préfecture afin d'augmenter le nombre de jours pour le stockage des données de vidéoprotection (précédemment de 14 jours). Toutefois il reste très important de porter plainte rapidement. Le nombre de réquisitions augmente chaque année depuis la mise en place de la vidéoprotection sur la commune d'où une sollicitation de plus en plus importante de la police municipale pour leur traitement.

CHIFFRES

Au 20/12 ,
la police municipale a effectué
180 heures de travail pour la vidéoprotection.

Nombre de réquisitions :

2019 (à partir 29/04) : 42

2020 : 61

2021 au 20/12 : 75

Pays d'Art et d'Histoire DU VIVARAIS MÉRIDIONAL

L'année 2021 se termine bien mieux qu'elle n'avait commencé du point de vue de la rencontre du Pays d'art et d'histoire avec ses publics. Malgré les annulations et les reports du premier semestre, les activités se sont tenues avec succès cet été et à l'automne. Et les projets déjà engagés laissent entrevoir une année 2022 riche en événements.



CONNAISSEZ-VOUS VOTRE PATRIMOINE ?

C'est le nouveau rendez-vous mensuel proposé par le Pays d'art et d'histoire aux habitants du territoire de novembre à juin. Chaque premier ou deuxième dimanche matin du mois, une visite ou découverte permet d'envisager un monument, un bâtiment, un quartier, ou tout autre objet patrimonial sous un angle spécifique, parfois marqué par l'actualité. Au programme, la redécouverte des styles architecturaux de la cathédrale de Viviers et des nouvelles de sa « flèche » gothique (9 janvier, 10h30) ; la visite d'un « château » (maison-forte) sur le Coiron, peu connu du public, Bergèze (6 février, 10h30) ; la transformation de la chapelle Saint-Joseph de Bourg Saint-Andéol en espace d'entraînement de la Cascade (3 avril, 10h30) ; un quartier aux confins de trois communes, devenu l'objet d'une nouvelle centralité (Montfleury à Mirabel, 8 mai) ; une ancienne école devenue pôle multi-service, le Préau de Baix (12 juin, 10h30).

Exceptionnellement, c'est le vendredi 4 mars à 16h que se tiendra la découverte du viaduc du contournement du Teil présenté avec la participation de la DREAL et l'équipe du chantier.

LA CITÉ DU BARRAGE A 70 ANS...

Et il serait dommage que la mémoire de toutes les générations qui y ont vécu depuis sa construction, à la fin des années 50, s'envole sans que l'on y prête attention. Cet ensemble de bâtiments destinés à être provisoires, construits pour accueillir les ouvriers travaillant sur le barrage de Dongère, constitue un quartier à part entière, sur les communes de Saint-Montan et de Viviers. Comme ses voisines de Dongère, Bollène... la cité a survécu et ses habitants, qui sont arrivés au début, qui y ont grandi, ou qui se sont installés plus récemment, ont tous une histoire singulière qui fait l'identité du lieu. Le Pays d'art et d'histoire a entrepris un recueil de témoignages, et parallèlement, travaille sur les archives. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez témoigner ou si vous avez des documents qui peuvent nous intéresser (04 75 90 45 09). Ce projet donnera lieu à l'édition d'un ouvrage et d'autres surprises pour la fête des 70 ans de la cité...

LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE A DÉJÀ 10 ANS

Et il est temps pour la structure de faire le bilan de ces dix années d'un service public mutualisé du patrimoine sur le territoire des 37 communes qui le composent. L'édition de documents de découverte du patrimoine en autonomie (PARCOURS, FOCUS) ; la sensibilisation aux métiers du patrimoine (QUESTION(S) de PATRIMOINE(S)) ; les interventions auprès des jeunes dans les écoles, les centres de loisirs ; le travail de fond que constitue la charte architecturale, urbanistique et paysagère qui indique bien à quel point ces questions patrimoniales touchent de près la qualité du cadre de vie... Le label Pays d'art et d'histoire est attribué pour une durée de dix ans à une collectivité qui souhaite s'engager sur un projet patrimonial de qualité. Les villes et Pays d'art et d'histoire forment un réseau d'environ 200 villes, pays, agglomérations qui ont choisi de porter la question patrimoniale qualitativement. L'année 2022 sera celle de la candidature au renouvellement du label auprès du Ministère de la culture. L'occasion de revisiter nos relations avec les communautés de communes qui portent le service dans le cadre de leurs nouvelles dynamiques (projet EAC pour la communauté de communes DRAGA, par exemple) et avec nos partenaires sur le territoire (structures culturelles, offices de tourisme, associations).

Communauté de Commune DRAGA

ROULEZ À VÉLO DANS VOTRE COMMUNE ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DRAGA.

Considéré en Ardèche principalement comme un loisir ou un sport, la bicyclette est aussi un moyen économique de se déplacer sans soucis de parking, pour faire de petites courses ; ou, pour aller à l'école, au travail ou à la salle de sport. Le vélo c'est aussi bon pour la santé et pour l'air que vous respirez. Il est bien agréable de filer juste à la force de ses muscles ; de sentir le vent vous caresser le visage, de sentir les parfums de la nature et de vivre au rythme des saisons.

Pour encourager la pratique du vélo, les communes de la CC DRAGA ont mis en place des stationnements pour les vélos en partenariat avec le Département de l'Ardèche. Et, en plus du très beau tronçon de ViaRhôna qui relie Bourg-Saint Andéol et Viviers dont une bonne partie sur voie verte, la communauté de communes a balisé des itinéraires cyclables sur 7 des 9 communes de la DRAGA (liaisons et boucles). D'autres sont en préparation afin que tous les villages soient reliés. Une liaison entre la ViaRhôna et le village de caractère de Saint-Montan est en projet.

Alors pour changer de la routine "auto-boulot-dodo" prenez vos vélos pour vivre et faire vivre votre territoire.

Pour plus d'informations la CC DRAGA a édité un « Guide Cyclo ». Celui-ci est disponible dans les agences de l'Office de Tourisme ouvertes toute l'année : Viviers et Bourg-Saint-Andéol, ou, téléchargeable sur le site de la CC DRAGA. Et pour en savoir plus, rendez-vous sur le site du nouvel OT des Gorges de l'Ardèche – Pont d'Arc.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions concernant la pratique du vélo sur votre commune et autour.

Vincent - Chargé de projets mobilité, randonnée, itinérance
u.duculot@rhone-gorges-ardeche.com



Boucle vélo 4 à Saint-Montan



Carte des itinéraires cyclables

ELABORATION DU PLUIH

Depuis novembre 2017, la CC DRAGA s'est engagée dans l'élaboration de son PLUIH (plan local d'urbanisme intercommunal) afin d'harmoniser les règles d'urbanisme sur son territoire tout en respectant les spécificités communales.

L'année 2021 a été dédiée à la définition du PADD (projet d'aménagement et de développement durables) qui définit des trajectoires à moyen terme, pour les 15 ans à venir en matière d'habitat, d'équipements, de services, d'environnement naturel, d'économie...

Affirmation, Cohérence et Solidarité seront les grands principes qui ont guidé la construction de ce PADD

Il s'articule autour de 3 axes :

- 1 - La relance des dynamiques économiques et résidentielle,
- 2 - Le maintien d'une organisation territoriale équilibrée et solidaire,
- 3 - La qualité environnementale comme facteur d'attractivité et de qualité du cadre de vie.

Ce projet, partagé par les élus de la communauté de communes, propose des objectifs ambitieux, définit des priorités en fonction du rôle de chaque commune et redonne du sens à l'intérêt général. Le PLUI-h n'est pas la somme des documents d'urbanisme en vigueur sur le territoire.

Avant la tenue des débats en conseils municipaux, plusieurs réunions publiques seront programmées en Février 2022 où les élus de DRAGA présenteront le projet à la population afin de recueillir leur avis. N'hésitez pas à consulter la page d'accueil des sites internet des Mairies ou de la CC DRAGA qui précisera ces dates et lieux.



VIVIERS A ACCUEILLI LES 1^{ères} ASSISES DE LA VIE ASSOCIATIVE DU DÉPARTEMENT

Le 23 novembre se sont tenues à Viviers les 1^{ères} Assises de la Vie Associative organisées par le Département.

Mr Amrane, Président du Département, Mr Feroussier, vice-président en charge du sport, culture, vie associative, Mme Richioud, vice-présidente à la jeunesse, Mme Gonnét-Tabardel, présidente de la DRAGA et de nombreux élus étaient reçus par

Mme le Maire pour ouvrir cette première session des Assises de la Vie Associative.

Ecoute, échanges, partages, suggestions étaient à l'ordre du jour pour qualifier l'action des associations, la rendre plus lisible, simplifier les relations avec les différents acteurs institutionnels.

Mr Amrane et Mr Feroussier ont tenu à assurer que la vie associative était une priorité absolue pour 2022 et que le Département devait être une collectivité incontournable pour donner les moyens aux associations d'agir.

«Le tissu associatif, très fort sur le territoire de Viviers, est un acteur à part entière de la société, un garant de lien social. Soutenir l'action des bénévoles est d'une importance capitale pour notre municipalité car les associations sont de véritables partenaires de notre politique sociale et solidaire» a tenu à souligner Mme Mattei.

Cette rencontre a permis en quelques heures de mettre en avant les besoins et les actions clés à développer pour accompagner les associations : guichet unique, concertation, transparence, statut du bénévole...



Le carnet

ETAT-CIVIL 2021

NAISSANCES :

Félicitations aux heureux parents

- 09/10/2021 Thyméo COMBES
- 01/07/2021 Jeanne FORAND
- 13/12/2021 Naëlya RODEL



MARIAGES :

Félicitations aux heureux mariés

- 02/10/2021 DEMARCO Sabrina et BRUYERE Charles
- 09/10/2021 SALZE Lucie et BOUCHARD Franck
- 16/10/2021 UHRHAN Alexandra et VIZZINI Franck
- 23/10/2021 SANSANO Claire et CHAUSSY Benoit
- 27/11/2021 CHAUZAL Pauline et GAMBINI Geoffrey
- 04/12/2021 CAILLEBOTTE Aurélie et BAILLEAU Vincent



Renouvellement de vœux :

- 23/10/2021 PILLOT Barbara et GOULU Thierry



DECES :

- 08/09/2021 VENNER Jean
- 08/09/2021 DELBOSC D'AUZON François
- 25/09/2021 BERTRAND Serge
- 29/09/2021 GARCIA Ana veuve GALIANA
- 07/10/2021 DUCRUET Yvonne épouse MOUNIER
- 11/10/2021 BOREL Augustin
- 14/10/2021 SAMAR Maurice
- 14/10/2021 LORCA Geneviève
- 15/10/2021 DEYHIM Nader
- 01/11/2021 CLAIR Sylvette
- 08/11/2021 FAVIER Elise
- 10/11/2021 NOGIER Fernand
- 12/11/2021 LE STRAT Germaine veuve NICOLAS
- 15/11/2021 BOUTRY Marie épouse GAMBIN
- 18/11/2021 DOIZE Casimir
- 22/11/2021 KRAUS Magdalena
- 22/11/2021 COURTHALIAK Solange épouse MICHELON
- 24/11/2021 FEUILLER Georgette épouse RIFFARD
- 04/12/2021 RILEY Mollie épouse COOPER
- 06/12/2021 LAURENT Jean
- 10/12/2021 MARTIN Andrée Veuve VABRES
- 11/12/2021 MOUILLA Fernande Veuve BRUNEL
- 20/12/2021 POUPART Mauricette
- 21/12/2021 DURAND André
- 24/12/2021 VOLLE Jacques
- 24/12/2021 POLLET Huguette Epouse PIVIDAL
- 25/12/2021 MOURARET Michel
- 29/12/2021 CHARDON Raymond



Fernande Mouilla épouse Brunel née le 15/07/1927, nous a quittés le 11 décembre. Elle était la dernière habitante de la cité Blanche.

En avril 1946 elle épouse René, embauché comme forgeron, puis comme cuiseur aux ciments Lafarge. Ils seront logés dans la cité. En 1974 elle se verra attribuer un nouveau logement plus confortable de l'autre côté de la rue. Elle y restera toute sa vie. Après le séisme, malgré l'insistance des pompiers et de sa famille, elle n'a jamais voulu la quitter. Au revoir Fernande.



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris la disparition de notre collègue Philippe Destrehem le 27 novembre 2021. Né le 09 juillet 1955 à Nielles les Blequin (62), il avait eu une belle carrière de photographe et de formateur en photo numérique durant plus de 20 ans. Il était bien rare de ne pas le surprendre avec un appareil photo. En 2010 il avait rejoint la mairie de Viviers et avait été nommé au grade d'adjoint technique de 2ème classe en 2011. Depuis le 4 janvier 2020 il était arrêté pour combattre sa terrible maladie.

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles.

L'agenda

Sous réserve des autorisations sanitaires

DE JANVIER À AVRIL



JANVIER

- 15 janvier à 21 h 00** : Concert Marthe – Théâtre municipal de Viviers
Réservations et informations sur <https://www.smac07.com/>
- 21 janvier à 18 h 00** : Nuit de la lecture – Bibliothèque de Viviers
Ouvert à tous. Informations au 04 75 49 83 44
- 18 janvier à 18 h 30** : Conseil municipal
- 27 janvier** : Election du Conseil Municipal des Enfants
- 29 janvier** : Tir de La Saint Sébastien – Espace sportif
Organisé par Les Archers de Roqueplane
- 29 janvier à 21 h 00** : Concert Ausgang + As a New Revolt – Théâtre municipal de Viviers
Réservations et informations sur <https://www.smac07.com/>

FEBVRIER

- 16 février à 18 h 30** : Conseil municipal
- 22 février de 10 h à 15 h** : Portes ouvertes Emplois AAD.
Recrutement local pour des postes d'aide à domicile en CDD ou CDI selon profil (Permis + Véhicule + Vaccination obligatoire)
Renseignements au : 04 75 64 65 55

MARS



- 5 mars à 21 h 00** : Concert Michelle David & The True-Tones - Théâtre municipal de Viviers
Réservations et informations sur <https://www.smac07.com/>
- 6 mars de 10 h à 12 h 00** : Vivaroise - Au Gymnase des Moulinages
Renseignements au 06 35 15 89 80 - L.theault@mairie-viviers.fr
- 8 mars** : Journée des droits de la femme
Détails de la journée en cours d'organisation.
Ils paraîtront sur le Facebook et le site de la mairie.
- 10 mars de 16 h à 19 h** : Don du sang – Espace Johnny Hallyday
- 11 mars à 20 h 00** : Concert de Viole de Gambe au Théâtre.
Musiques du répertoire baroque par Roland KERN, compositeur et interprète.
Tarif : 10€, 7€ tarif réduit - Informations au 04 75 49 86 11 ou e.edmont@mairie-viviers.fr
- Du 18 au 27 mars** : Exposition Art Présent - Espace Johnny Hallyday - Entrée gratuite
- 16 mars à 18 h 30** : Conseil municipal
- 19 mars à 11 h 00** : Commémoration Guerre d'Algérie – Jardin d'honneur de l'Hôtel de Ville
- 26 mars à 11 h 00** : Cérémonie Citoyenne - Jardin d'honneur de l'Hôtel de Ville

AVRIL



- 2 avril à 18 h 00** : Bal Renaissance - Espace Johnny Hallyday de Viviers
Musique par l'ensemble local Perpetuum Mobile 415
Initiation de danses par la JMB Compagnie
Tarif : 5€. Location de costumes et restauration sur place - Renseignements : 06 46 03 46 93
- 2 avril** : Stage de Yoseikan Budo - Gymnase de Viviers
Stage pour enfants le matin et adultes l'après-midi avec l'expert et fils du Maître Kyoshi Mochizuki - Informations et réservations auprès de Jérôme : 07 66 42 74 29
- 9 avril à 21 h 00** : Garden Partie + Pelouse + Antikorale - Théâtre municipal de Viviers
Réservations et informations sur <https://www.smac07.com/>
- 18 avril** : Chasse aux œufs géante - Parc de la Mairie - Ouverte aux 2 - 10 ans
Tarif : 2€ par enfant - N'oubliez pas votre panier !
Sur inscriptions uniquement au 04 75 49 86 11 ou e.edmont@mairie-viviers.fr, plus d'infos prochainement. Sous réserve des conditions sanitaires.
- 23 avril à 20 h 30** : Représentation de la comédie ballet par la troupe ADN - Théâtre municipal
Organisée par Viviers Jazz dance – Renseignements : viviersjazzdance@gmail.com
- 24 avril à 14 h 30** : Représentation de la comédie ballet par la troupe ADN – Théâtre municipal
Organisée par Viviers Jazz dance – Renseignements : viviersjazzdance@gmail.com
- 30 avril à 20 h 30** : Représentation de la comédie ballet par la troupe ADN – Théâtre municipal
Organisée par Viviers Jazz dance – Renseignements : viviersjazzdance@gmail.com



Les élections présidentielles se tiendront les dimanches 10 et 24 avril, les législatives les 12 et 19 juin.
Pour les présidentielles, inscription sur Les listes électorales jusqu'au 5 mars :
- www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396
- Au guichet de votre mairie
- Par courrier.
Pièces à fournir : carte d'identité ou passeport valide ou périmé depuis moins de 5 ans et un justificatif de domicile récent.

Tribune de la majorité Le Renouveau Ensemble

L'activité a été dense en 2021... lancement des gros projets fondamentaux pour Viviers, amélioration de votre cadre de vie, embellissement de la commune, actions éducatives en faveur de nos enfants, mise en place de la démocratie participative, développement de l'attractivité de notre ville tant culturellement parlant que sportivement... notre action est centrée exclusivement sur le bien vivre ensemble des Vivaroises et des Vivarois plutôt que sur de l'agitation démagogique. La

période que nous traversons avec la COVID et ses variants est particulièrement compliquée, et malgré ce, rien n'a entaché notre volonté de renforcer la cadence afin de respecter nos engagements et rester fidèles à nos convictions. À l'aube de cette nouvelle année, les élus de la majorité s'associent à moi pour vous présenter à nouveau leurs vœux les plus sincères et amicaux. Des vœux de santé naturellement en ces temps toujours sensibles où la crise sanitaire continue de sévir, et des vœux de paix et d'humanité face

aux divisions qui minent hélas notre pays. Être à vos côtés, c'est une exigence mais c'est aussi un vrai plaisir. Le sens même de notre action politique, à votre service.

Martine Mattei
et l'équipe Le Renouveau Ensemble

Notre souhait pour 2022 : une année « normale » !

Les élus Viviers au cœur vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Avec un vœu essentiel : que nous puissions retrouver le plus rapidement possible une vie normale, débarrassée des contraintes apportées à notre vie quotidienne par le COVID qui sévit depuis maintenant 2 ans. Et nous formons le vœu que 2022 soit une année utile pour Viviers et ses habitants, autour de projets utiles pour tous et fédérateurs.

Christian LAVIS a informé la Présidente de la communauté de communes DRAGA de sa démission de conseiller communautaire (il reste bien évidemment conseiller municipal de Viviers), souhaitant « plein succès aux initiatives utiles aux habitants de notre territoire intercommunal et au département

de l'Ardèche ». Après 7 ans et demi de mandat en qualité de conseiller communautaire, dont 6 en tant que vice-président à l'Urbanisme avec notamment le lancement du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, il a en effet souhaité passer le relais dans un esprit de partage des responsabilités. Il est remplacé au conseil communautaire par Dominique HALLYNCK.

Lors du conseil municipal du 27 octobre 2021, la Maire a sollicité le conseil municipal pour la création d'un poste de chef de cabinet. Nous nous sommes vivement opposés à cette création car une commune de la taille de Viviers n'a pas besoin d'un collaborateur de cabinet. Les collaborateurs de cabinet exercent des fonctions politiques totalement liées au mandat de l'élu.

Les missions de secrétariat du maire, de la communication et du service protocole auraient pu très bien être assumées par un fonctionnaire de la collectivité déjà en poste.

Pour une information plus complète, rendez-vous sur notre site internet :

www.viviersaucoeur.fr

et sur Facebook :

www.facebook.com/Viviersaucoeur.

Christian LAVIS, Mireille BOUVIER,
Dominique HALLYNCK, Julie STEL,
Antoine MURCIA, Christel PEZZOTA,
conseillers municipaux Viviers au Cœur

Tribune de Céline PORQUET - Liste Rassemblement National - Un nouveau souffle pour Viviers

Vivaroises, Vivarois

Lors du conseil municipal du 15 décembre, j'ai demandé qu'une campagne de tests soit effectuée et prise en charge par la collectivité. Par la mise en place du pass sanitaire, de nombreuses personnes, de nombreuses familles se voient privées des festivités locales à cause du coût que représente un test (entre 22 et 45 euros). C'est un poids supplémentaire sur le pouvoir d'achat et donc une discrimination intolérable.

Ma demande a été rejetée par la majorité sur le motif que c'est du gaspillage d'argent public.

A l'heure, où les rassemblements familiaux s'accroissent et afin de freiner la propagation du virus et de pouvoir se retrouver en famille en toute

sérénité, il me semblait essentiel que des tests COVID 19 soient mis à la disposition de tous les Vivarois, vaccinés ou pas.

Je suis vaccinée mais je défends et protège les libertés individuelles, chacun doit pouvoir décider en citoyen libre et éclairé sur le sujet, selon son état de santé, de se faire vacciner ou pas car il sera le seul à supporter les conséquences de son choix.

Le vaccin protège des formes graves mais n'empêche ni la contamination ni la transmission du virus, c'est une protection individuelle et donc le pass sanitaire n'a aucun sens.

On peut être vacciné et porteur du covid et par conséquent contaminer les personnes qui nous

entourent. Quand 90% des Français sont vaccinés et qu'on se retrouve dans une cinquième vague, on doit avoir l'honnêteté de dire que le vaccin n'est pas l'alpha et l'oméga, que c'est une des solutions mais pas la seule.

Pour freiner la propagation du virus, il y a tant d'autres mesures à mettre en place, tests massifs gratuits, purificateurs d'air, analyses des eaux usées... près de 10% des Français âgés et/ou atteints de comorbidités ne sont pas vaccinés, c'est ces personnes qu'il faut inciter, accompagner à se faire vacciner mais certainement pas nos enfants.

Céline PORQUET

Liste rassemblement national et droite populaire
"Un nouveau souffle pour Viviers"

la Vivaroise by arob@se

9^e
édition



NOUVEAUTÉS
CROSS JEUNE
CROSS
DES ÉCOLES

DIMANCHE
6 Mars 2022
10h à VIVIERS

10 Km
hors-stade



MAIRIE DE VIVIERS

Cette course aura lieu sous réserve
des conditions sanitaires au 15 février 2022.

Renseignements :

06 35 15 89 80 - l.theault@mairie-viviers.fr

Inscriptions en ligne avant le 03/03/2022 : www.le-sportif.com



arob@se
PRESTATIONS INFORMATIQUES



DECATHLON